



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1699,4

Env. 511 m

1699,4

Mercur.



<36624505450014

<36624505450014

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

AVRIL 1699.



A PARIS,
Chez **MICHEL BRUNET**, Grande Salle du
du Palais, au **Mercuré Galant.**

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice;
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCIX.

Avec Privilège du Roy.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



AU LECTEUR:

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'*Avis* qui a esté mis depuis tant d'années, au commencement de chaque *Volume du Mercure*, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les noms propres qui se trouvent dans les *Memoires* qu'on envoie pour estre employez, on negligé de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une *Terre*, ou d'une

AU LECTEUR.

~~Parait~~, s'il n'est bien écrit. Que
en pourra voir une preuve en ce
Volume, dans l'article qui regard
de M^r de Bouffols. Le Memoire
estoit si mal écrit qu'on ne pouvoit
point qu'il ne s'y soit glissé bien
des fautes. On prie de nouveaux
ceux qui en envoient, d'y prendre
garde, s'ils veulent que les noms
propres soient corrects. On aver
tira encore qu'on ne prend aucun ar
gent pour ces Memoires, & qu'on
emploiera tous les bons ouvrages à
leur tour, pourvu qu'ils ne desobl
gent personne & que ceux qui
les enverront en affranchissent le
port.



ALERCVRE

CAVAT

AVRIL 1699.

TOUS les Ouvrages
qui paroissent sur la
Paix que sa Majesté
a bien voulu procurer à toute
l'Europe, sont trop à l'avan-
tage de ce Grand Monarque,
pour ne vous en pas envoyer

Avril 1699.

A

2 MERCURE

une copie, à mesure que le hazard me les fait tomber entre les mains. C'est ce qui m'oblige à vous faire part de ce Sonnet.

*Q*u'à l'honneur de la Paix
on ordonne des Fêtes,
Gouçons avec plaisir ce doux
présent des Cieux.

Loüis ne le rend pas moins
grand, moins précieux,
Pour l'avoir acheté de ses propres
Conquêtes.



Content d'avoir par là dissipé
les tempêtes

GALANT. 3

Qu'excita contre luy son Regne
glorieux,

Content d'avoir paré les coups
audacieux

Dont l'orgueil menaçoit & nos
biens & nos têtes ;



Comme un autre Abraham
heureux, comblé d'honneur,

Ce magnanime Roy jure par le
Seigneur,

Le Maître souverain du Ciel &
de la terre,



Que de tout le Butin il ne
veut rien pour luy,

De peur d'être accusé de n'avoir
fait la guerre

4. MERCURE

Qu'afin de s'enrichir des dépouilles d'autrui.

Ce Sonnet a été présenté au Roy par M. Ranchin, Maître des Comptes à Montpellier, Auteur de la traduction en vers des 150. Pseaumes de David; dediez à Sa Majesté.

Vous ne ferez pas fâchée d'apprendre, ce qui s'est passé à la première visite que M. l'Evêque de Poitiers a faite en la Ville de Niort, & pendant les quinze jours qu'il y a séjourné. Ce Prelat y arriva le 11. Février dernier, suivant ce

GALANT. 5

qu'il avoit arrêté avec M. le Maréchal d'Estrées, qui y fait sa résidence ordinaire, & qui commande pour le Roy aux Provinces de Poitiers & de Xaintonge. S'étant rendu d'abord à l'Hôtel de ce Maréchal, il alla ensuite loger en la maison des Prêtres de l'Oratoire, où il fut reçu par le Pere Courtiou Superieur, à la tête de sa Communauté. Le Clergé Seculier & Regulier & les Corps de Justice l'y vinrent complimenter, & il répondit à tous d'une manière qui confirma dans tous les es-

A iij

6 MERCURE

pris les hautes idées qu'on avoit conceuës de ses grandes qualitez. Il fut traité ce soir là à souper par les Prêtres de l'Oratoire, qui luy avoient préparé un appartement fort commode dans leur maison, où il a toujourns continué de manger pendant son sejour, à l'exception des jours qu'il a dîné chez M. le Maréchal. Comme la Ville de Niort est extrêmement peuplée, & qu'il y a peu de Clergé à proportion de son étendue & du grand nombre de ses habitans, qu'il y a long-temps mes-

me qu'ils n'avoient reçû dans leur Ville une telle Visite de leurs Evêques, les indispositions continuelles du dernier ne luy permettant pas de faire ce que son zele luy inspiroit ; il y eut toujours une foule extraordinaire de peuple pour voir cet illustre Prelat dans tous les lieux où il parut, & à la vûe d'un si grand peuple, il commença d'être persuadé, de ce qu'il avoit déjà appris par avance, que la moisson étoit grande, qu'il y avoit peu d'Ouvriers, & que cette Ville avoit un be-

A iij

8 MERCURE

soin extrême de secours spirituels ; c'est pourquoy s'étant resolu d'y faire un séjour considerable , il pensa dès-lors à travailler luy-même à la consolation & à l'instruction de tout ce peuple ; & pour cela , huit jours avant son arrivée il avoit fait préparer les peuples à ces instructions, & à la reception des Sacramens de Confirmation , de Penitence & de l'Eucharistie, par des exercices qui furent faits matin & soir par le Pere Courtiou, Superieur de l'Oratoire, & par M. l'Abbé Maboul

GALANT.

9

qui demeure en cette maison. Le mérite, le zèle, & la capacité de l'un & de l'autre sont généralement connus, & sur tout le grand talent qu'ils ont pour la Chaire qui leur a acquis beaucoup de réputation. Ils prêchèrent pendant la huitaine qui précéda l'arrivée de M. l'Evêque de Poitiers dans l'Eglise de Nôtre Dame, & pendant son séjour ils prêchèrent dans celle de S. André. Le Père Courtiou faisoit les exercices du matin, & M. l'Abbé Maboul ceux du soir, qu'ils accompa-

10 MERCURE

gnoient l'un & l'autre de doc-
tes exhortations ; de sorte que
ce Prélat à son arrivée à Niort
trouva tous les peuples dis-
posés à la Reception des Sa-
cremens, ce qui luy fit pren-
dre la resolution de celebrer
la Messe chaque jour dans
quelques Eglises de la Ville.
Il commença le Jeudy par
celle de l'Oratoire, & le soir
il y donna la benediction du
saint Sacrement. Le Vendre-
dy il alla celebrer la Messe
dans l'Eglise des Benedictines
dites de la Sainte Trinité. Le
Samedy il la celebra en celle

GALANT. II

des Carmelites, & fortit extraordinairement édifié de ces deux Monasteres.

Le Dimanche de la Sexagesime fut destiné pour faire toutes les fonctions Episcopales dans l'Eglise de Nôtre Dame, l'une des plus belles du Royaume, & on prepara toutes choses pour cela. A son entrée le Dais luy fut présenté; il étoit porté par M. Chargé, Lieutenant Particulier du Siege, par M. de la Terraudiere, Procureur du Roy aux Traittes, Subdelegué de M. l'Intendant, & par M^{rs} Rou-

12 MERCURE

get Lieutenant General , & de S. Ouenne Conseiller ; & après que M. le Curé de Nôtre Dame à la tête de son Clergé luy eut présenté la Croix & fait son compliment , l'ayant déjà harangué dans les formes le jour de son arrivée à l'Oratoire; M. de la Terraudiere, Marguillier en exercice , luy fit la Harangue qui suit.

MONSEIGNEUR,
S'il est vray , comme il n'en faut pas douter selon le senti-

GALANT. 13

vient des Peres de l'Eglise, que Dieu ne fait jamais mieux éclater sa bonté & sa misericorde envers son peuple que lors qu'il commet de bons Pasteurs à sa conduite, quel bonheur ne doit pas attendre ce Diocèse, & quelle félicité en effet ne goûte-t-il pas déjà par le judicieux choix que nôtre incomparable Monarque vient de faire de vôtre illustre Personne pour remplir si dignement le Siege du grand Saint Hilaire, puisque vous possédez éminemment toutes les grandes qualitez de ce Saint Docteur, & toutes les vertus

14 MERCURE

Chrestiennes & Morales qui le rendoient l'ornement & l'admiration de son siecle, le bouclier de la Foy, & le fleau des Heretiques? Vous etes, Monseigneur, comme l'étoit ce grand Homme dans son temps, l'un de ces Princes établis de la main de Dieu sur la terre, l'un de ces Oingts & de ces Prophetes du Seigneur, l'un de ces Vicaires de l'amour de Jesus-Christ. C'est ainsi que saint Ambroise appelle les Pasteurs Evangeliques. Vous estes l'un de ces Anges du Dieu des armées qui tiennent les clefs des Cieux en leurs mains pour

GALANT. 15

*ouvrir & fermer le Thrône de la
Majesté infinie. Vous exercez
cet art des arts, c'est ainsi que
Saint Gregoire nomme le soin
des ames; cette charge importa-
nante qui selon ce saint Docteur,
est redoutable aux Anges mé-
mes.*

*Mais, Monseigneur, l'on
peut dire sans flatterie, & sans
exageration, que vous ressem-
blez encore bien mieux à cet Il-
lustre Predecesseur par les admi-
rables qualitez de votre person-
ne, que par les titres augustes
de votre Ministère; car n'y voit-
on pas briller cette sublimité,*

16 . MERCURE

Et cette clarté de génie , cette
vigilance merveilleuse sur vô-
tre troupeau , ce zele apostoli-
que , qui dans une saison rigou-
reuse , & sans aucun ménage-
ment de vôtre santé , vous fait
tout entreprendre pour le salut
des ames que le Seigneur a com-
mises à vôtre conduite? Sur tout ,
Monseigneur , vous imitez par-
faitement ce grand Docteur de la
primitive Eglise , par vôtre ap-
plication à extirper jusqu'à la
racine les restes de l'Herésie ;
comme autrefois il foudroia l'A-
rianisme , secondant ainsi les
pieuses intentions du Roy , le-
quel

quel n'a rien plus à cœur que d'étouffer entièrement ce monstre qui a regné si insolemment pendant près de deux siècles, dans votre Diocèse d'où nous avons lieu d'espérer de le voir bien-tôt tout à fait banni.

Où, Monseigneur, ce sera sans doute par vos soins que nous verrons dans peu les anciens, & les nouveaux Catholiques réunis dans un même corps, sans qu'il y reste les moindres vestiges de cette fatale division qui les separoit auparavant, & qu'enfin nous verrons une entière execution de cette impor-

Avril 1699.

B

18 MERCURE

*tante & judicieuse Declaration
que Sa Majesté vient de rendre
avec tant de pieté pour regler
la conduite des uns & des au-
tres. F aurois icy, Monseigneur,
un champ bien vaste pour faire
au moins une légère peinture de
tant de tresors, que la nature,
& la grace, comme à l'envy, ont
rassemblez en vous; mais cette
grandeur d'ame qui vous rend
si liberal à donner des loüanges
à ceux que vous en jugez di-
gnes, vous inspire en même
temps une modestie si delicate à
écouter celles que vous meritez
si justement, que la crainte de la*

Blessé me fait rentrer dans un silence plein de respect, & d'admiration, & je me contente de dire en un mot que l'estime du plus grand, & du plus sage des Rois, que vous possédez avec tant de distinction, vous met au dessus de tous les éloges.

Il ne me reste après cela, Monseigneur, qu'à vous demander vostre Protection pour cette grande Paroisse, & à vous supplier tres-humblement de luy procurer les establissements que la beauté de ce Temple semble meriter, & que le grand-nombre d'ames qui la

20 MERCURE

composent, demande necessairement. Leurs besoins vont sans doute estre beaucoup augmentez par la reunion entiere des nouveaux Convertis, après laquelle nous n'aurons tous plus qu'un Dieu, un Roy, un Pasteur & un seul troupeau.

M. l'Evêque répondit à cette Harangue avec la douceur, & son éloquence ordinaire, & fut ensuite conduit sous le dais au grand Autel, où on le revêtit de ses habits pontificaux. Comme dans les nombreuses assemblées il est difficile que le silence soit

bien gardé, & qu'il ne s'y commette quelques indecences ; elles exciterent d'abord le zele de ce Prelat , & il commença ses fonctions par un discours pathetique sur le respect qui est deu aux Eglises , parlant sur ce sujet avec tant de force pendant plus d'une demi-heure , qu'on vit à l'instant couler des larmes de toutes parts.

L'on prepara ensuite toutes choses pour la Confirmation qu'il donna à plus de douze cens personnes , après avoir fait un second discours sur le

22 **MERCURE**

fujet de ce Sacrement dont il expliqua l'institution, la pratique, & toutes les ceremonies d'une maniere qui édifica & qui instruisit également les anciens & les nouveaux Catholiques, après quoy il donna la Tonsure à une douzaine de jeunes Clercs, & en expliqua aussi toutes les ceremonies. Celle-ey estant achevée, il commença la grande Messe qu'il celebra *in Pontificalibus*, & qui fut chantée au Chœur avec l'Orgue. Après l'Evangile, il fit un troisième discours en forme d'Homélie

GALANT. 23

qui acheva de jeter tout le monde dans l'admiration. Ce ne fut pas tout ; il en fit un quatrième à la Communion dont il expliqua le mystère avec autant d'éloquence que d'onction, & il communia de sa main plus de deux mille personnes, si bien qu'il estoit plus de quatre heures du soir quand la Messe fut achevée.

Il n'en demeura pas là ; à peine eut-il le temps de respirer à l'Oratoire où il estoit allé prendre quelque chose, qu'il retourna à Nostre-Dame, & comme c'estoit le troisième

24 MERCURE

Dimanche du mois de Février auquel on a accoustumé de faire la Procession du S. Sacrement au dedans de l'Eglise, ce Prélat infatigable, animé d'un zele Apostolique l'y porta sous un dais soustenu par les mesmes Marguilliers. Il officia ensuite aux Vespres & à Complies, & finit cette grande journée par la benediction du S. Sacrement qu'il donna.

Le lendemain Lundy il alla celebrer la Messe à l'Hospital general & fit l'honneur aux Directeurs de presider à leur assemblée

GALANT. 25

assemblée où furent prises
plusieurs résolutions utiles aux
pauvres, & à l'augmentation
de cet établissement. Il y
fut en sortant des marques
d'une charitable libéralité.
Comme M. le Marechal d'E-
strées avoit ordonné aux prin-
cipaux des nouveaux Conyer-
tis, d'aller recevoir de la bou-
che de leur Pasteur les ins-
tructions dont ils ont encore
besoin, ce charitable Prelat
eut la patience d'en entendre
plusieurs separément dans sa
chambre auxquels il fit pro-
mettre qu'ils continueroient

Avril 1699.

C

26 . MERCURE

à se faire instruire.

Le Mardy il alla célébrer à l'Eglise des Religieuses Hospitalières, & fut fort édifié du bon ordre & de la charité de ces bonnes Religieuses.

Le Mercredi il celebra la Messe chez les Religieux de la Charité & en remporta la même édification.

Le Jedy il alla au Couvent des Ursulines où il recut la Profession de Mademoiselle de la Grillere, & dans cette fonction faite pendant la célébration des saints Mysteres, il demeura dans l'Eglise jus-

O

1772

GALANT. 27

ques à deux heures après midy
& dîna ensuite dans l'exte-
rieur du Couvent. Le soir il
donna de nouveau la bene-
diction du S. Sacrement à
l'Oratoire.

Le Vendredy il alla cele-
brer la Messe au Couvent des
Filles de S. François, & l'a-
presdinée il eut la charité
d'aller à la conciergerie visi-
ter les prisonniers, & entra en
conference avec quatre ou
cinq detenus par les ordres
de M. le Marechal d'Estrées
pour quelque mauvaise con-
duite qu'ils avoient tenuë à

C ij

28. MERCURE

Régard de la Religion. Il les prepara à changer de sentimens & de conduite, & il y en eut deux entr'autres qui prirent le party de faire une nouvelle abjuration entre les mains.

Le Samedi il alla celebrer la Messe au Couvent des Capucins, & fut extraordinairement édifié de la pieté de ces saints Religieux.

Le Dimanche 22. fut destiné pour faire en l'Eglise Paroissiale de S. André les mêmes fonctions qu'il avoit faites en celle de Nostre Dame. Il

s'y rendit des sept heures du matin, & commença par une docte exhortation à huit nouveaux Catholiques, du nombre desquels estoit l'un des prisonniers dont on vient de parler, auxquels il donna l'absolution de l'heresie. M. le Marechal d'Estrées, dont le zele pour la Religion & pour le service du Roy est incomparable, avoit luy-même préparé ces conversions, & voulut y assister.

Ce Prélat donna ensuite la Confirmation à plus de huit cens personnes, & la Tonsure

30 MERCURE

à dix jeunes Clercs, faisant toujours de nouveaux discours sur chacune de ces fonctions. Il y celebra la Messe en habits Pontificaux, & fit à l'Evangile & à la Communion des discours, comme il en avoit fait à Nostre Dame. Ces discours furent suivis de la Communion qu'il donna encore de sa main à plus de seize cens personnes, de sorte que la Messe ne finit qu'à plus de cinq heures du soir.

Le Lundy il alla celebrer en l'Eglise des Cordeliers, & fit l'honneur au Pere le Blanc

GALANT. 31

qui en est le Gardien, d'avoir une longue conférence avec luy dont il parut tres-content, ce Gardien estant en effet d'un merite de distinction & l'un des plus éloquens Predicateurs de son Ordre. C'est à ses Predications que les nouveaux Convertis de Niort ont témoigné prendre plus de goust, lorsqu'il y fut envoyé pour les prêcher par ordre du Roy en 1687.

Le Mardy, feste de S. Mathias, jour de son départ, ayant assemblé dans la salle de l'Oratoire les Dames de la Mis-

32 **MERCURE**

ricorde qui composent une Confrairie de charité pour le secours des pauvres malades, & qui sont des plus considerables personnes de la Ville, à la teste desquelles, en qualité de Superieure, est Madame de Purenence Lieutenant de Roy, il leur fit une pieuse & touchante exhortation, & leur donna sa Benediction. Il termina tous ces travaux Apostoliques par la Messe qu'il celebra dans l'Eglise de l'Oratoire avant laquelle il avoit encore donné l'absolution de l'heresie à un particulier en

GALANT. 33

présence de M. le Marechal d'Estrées, après quoy il dina en communauté avec les Prestres de l'Oratoire & monta en carosse pour s'en retourner à Poitiers. Il y a peu d'exemples depuis le siecle des Apostres, du zele qu'il a fait paroistre pendant ces quatorze jours qu'il a passez à Niort, d'où il a remporté les applaudissemens & les vœux de tous les peuples.

Tout le monde a esté charmé de sa douceur, de son affabilité, de la beauté, & de la netteté de ses discours tant

34 MERCURE

publics que particuliers, & tout accompagné d'une prudence admirable. Il a fait des reconciliations dans des Familles, terminé des Procés, & l'on ne peut oublier qu'il a engagé M. de la Terraudiere à consentir que la plus jeune de ses filles allast joindre son aînée dans le Couvent des Carmelites, où cette aînée a fait Profession depuis trois ou quatre ans, & où cette cadette desiroit depuis longtemps de la suivre, ce Prelat ayant eü la bonté de la presenter luy - mesme dans ce

GALANT. 35

Couvent. Le bien spirituel que sa presence a causé à Niort, est inconcevable puisqu'il y a peu de personnes en cette Ville parmi les anciens Catholiques qui n'ayent approché des Sacremens, plusieurs des nouveaux ayant eu le bonheur de recevoir la Confirmation & la Communion de sa main, parmi lesquels l'on remarqua M. le Lieutenant General, M. le President de l'Election, & M. Sacher gentilhomme.

Vous aimez trop le Café pour ne pas prendre plaisir à lire l'Epistre qui suit.

36 **MERCURE**
A MONSIEUR DE NESDE
Medecin.

CHER ami, divin Esculape
Au pouvoir duquel rien n'é-
chape,

Qui gueris les langueurs du corps &
de l'esprit,

Qui sçais chasser la fièvre, & don-
ner l'appetit;

Toy dont la figure agréable,
Au malheureux mortel qu'une col-
que accable

Du plus amer breuvage oste toute
l'horreur;

Dont le doux entretien, dont la seu-
le presence

Du mal le plus aigu calme la vio-
lence,

Bien loin de porter la terreur
Comme certains atrabilaires,

GALANT. 37.

Qui par leur air sauvage ; & leur
front ténébreux ;

De la dure Cloto lugubres émissaires,
Même en nous guérissant nous pa-
roissent affreux ,

Et savent présenter tous les maux
à nos yeux

Dans des remèdes salutaires ;

Enfin toy (je te le dis sans farde

Qui m'es plus qu'à tout autre)
utile ,

Et qui pour dissiper ma bile

N'as pas besoin du secours de
ton art ;

Au bout de ces douceurs que te doit
mon estime ,

Et par où ma prudente rime

A voulu (comme pour dorer

La pillule) te préparer

A recevoir ici ma plainte légitime ,

Souffre que d'un ton moins flat-
teur

38. MERCURE

A toy se décharge mon cœur,
De ce qu'au Caffé dans la
France

Tu vas mettre l'enchere, & tarir
l'abondance

De cette charmante liqueur.

Déjà la légère Déesse,
Qui court & qui jaxe sans cesse,
Au plus lointains climats, a scéte
depuis huit jours

Porter ces excellent discours,
Par sa docte bouche, & sa plu-
me immortelle,

Avec son fidelle secours,
A rendu les Marchands à Brest, à
la Rochelle.

Intraitables comme des Juifs
Et fera plus de mal à notre Repu-
blique,

Que n'en peut réparer le butin ma-
gnifique

GALANT.

39

De quarante vaisseaux captifs,

Jusqu'icy l'on voyoit dans l'esprit du
vulgaire,

Et même chez le noble ; & l'homme
sage

Regner cette erreur populaire ;

Que ce Cressé se feroit vanté

Estoit pure inutilité.

On en ignoroit l'origine ;

L'usage , l'application ;

Et gens pleins d'indiscretion

A Daman , par ruse de sa vertu di-
vine,

Souvent disoient avec dérision,

O l'excellent remede ! à quoy qu'on
le destine ,

Il est propre , pourvu qu'on ait l'in-
tention.

Il abbat les vapeurs , soulage la
Poitrine ,

40 MERCURE

*Il aide à la digestion,
Pour l'Estomac, les Reins, le Pou-
mon, & la Tête;*

*N'est-il pas vrai qu'il est très-
bon ?*

*Oùi, sans doute; & s'est être
est. le bête*

*Que de badiner comme vous,
Leur répondoit tout en courroux
De ce chaud défenseur la bile tou-
jours prête.*

*Son plus ferme raisonnement,
Appuyé de l'expérience, sur C. A.
Les bourroit inutilement;*

*Il falloit pour guerir l'indocile igno-
rance !*

Prononcer juridiquement.

*Mais toy, de qui le caractère,
La réputation, la science, l'esprit,
Pour développer avec fruit*

Quelque

GALANT. 41

Quelque medicinal mistere
F'assurent un si juste, un si puissant
credit ;
D'ice ton toujours seur de convaincre ,
& de plaire ,
A peine as-tu parlé, que ta bouche a
fait taire
Tout le peuple qu'avoit seduit
Un prejuge si temeraire .
Fondé sur ta dccision ,
De cette manne ravissante ,
Chacun fait sa provision ,
Et provision abondante .
On ne balance pas, & déjà sur ta foy ,
On s'en explique comme toy .

Le Caffé, l'est, dit-on, cet arbre où
L'innocence
Fit un naufrage si fatal ,
Ces arbre, où du bien, ou du mal,
Jadis le Createur attachu la science .
Avril 1699. D

42 MERCURE

Et qui par notre decadence
Aujourd'buy moins puissant, mais
bien moins seducteur,
Eclaire notre esprit, sans souiller notre cœur.

C'est une plante incomparable,
C'est une boisson admirable
Bien plus que tous les vins les plus
delicieux,

Plus que ces boëillons precieux,
Où se dissout la perle, où l'or devient
potable,

Comme ces merveilleux, ces rares
élixirs

Propres à contenter tous les mortels
desirs,

Il encourage les timides,
Il reveille les plus stupides,
Les plus foibles il les rend forts.

Par son divin pouvoir reviennent à
la vie,

GALANT. 43

Ceux qu'une affreuse létargie
Rangeoit presque parmi les morts.

Ce n'est pas, au reste, au langage
Que l'on repete en simple écho ;
Un panegyrique si beau
Est justifié par l'usage.

De l'homme au cabinet constamment
engagé,

Epuisé par l'effort d'une étude pénible,
Soudain par le Café le cerveau de-
gagé.

Trouve un soulagement sensible
Dans ce remède exquis, jusqu'alors
négligé.

Il Orateurs, que son feu, sa force, sa
memoire

Sournois en chaire abandonnoit,
Et qui par son discours, on (te parroit-
on croire ?)

En justice, l'apprit, la bon sens don-
noit, c

D ij

44 MERCURE

Se fatiguant soy-même, ennuyoit
L'auditoire,

De ce Caffé qu'il condamnoit
Pour se mettre en baine a toujours
soin de boire.

Du Poëte desesperé,
Par les brulans accès de l'ardeur que
le mine,

La frenetique soif d'une rime mutine
Dans ce breuvage préparé,

Trouve une source Caballine.

Enfin dans le Caffé chacun cherche
aujourd'hui

Dequoy dissiper son ennui,
Ou faire noblement briller sa politesse.

Aux amis rassemblez, il donne une
allegresse

Que permet la sobriété ;
Du solitaire obscur il charme la trif-
tesse ;

Pour augmenter sa cour le Grand en
fait largesse.

GALANTE 45

L'Homme d'esprit s'en sert pour la
société,

Le Courtisan par gemillesse,

Les Dames par délicatesse,

Et les Devoirs par volupté.

Cependant au moyen de grossir sa
fortune

Le Marchand toujours attentif,

D'une avidité si commune

Profite, Et chaque jour augmente son
tarif.

Celui que naguères à Nantes

Le sert d'abord me presenta,

Fort adroitement debuta

Par vanter du Caffé les vertus ex-
cellentes.

Pour m'en faire approuver le prix
immodéré,

Jusqu'ici, me dit-il, vous l'avez ignoré.

Ce précieux Caffé redoutable à la
Parque,

46 MERCURE

Que dans le Fleuve de l'Oubli
Avoit long-temps enseveli
L'inflexible Nocher de la funeste
Barque,
Et qu'offre maintenant au fortuné
Mortel

Un tendre & bienfaisant Genie
Est pour tous les maux de la vie
Preservatif certain, Remede uni-
versel.

Je louay de Marchand le jargon Poe-
tique,

Et l'esprit des plus deliez,

Talens rarement alliez

A la Nation Bretonnaique

J'esperots sur le payement

Par mon gracieux compliment

Adoucir un Breton se plain de politesse

Mais je vis bien que son métier

Eroit d'estre habile Usurier,

Non pas d'homme à faire largesse

GALANT. 47

*Peu sensible à la gloire , aspre sur
l'interest ,*

*Cet impitoyable Corsaire
Ne me dit plus qu'un mot , & ce fut
un Arrest ;*

*On ne peut trop payer un bien si ne-
cessaire..*

*Le Caffé seul rend l'Homme heu-
reux.*

*Ainsi l'a prononcé ce Medecin fameux,
Dont la décision est regle plus cer-
taine*

Que l'Ecole Salernitaine.

*Voila ce que nous vaut le bruit
De ta merveilleuse éloquence ;
Et tel en est le triste fruit ,
D'avoir de ce tresor osté la jouissance
A tes amis , gens delicats ,
Qui sçavoient en user , & ne le van-
toient pas.*

48 MERCURE

Mais pourquoy ma Muse alarmée
Se plaint-elle aujourd'buy de l'absolu
pouvoir ,

Que donne à ton rare sçavoir
L'officieuse Renommée ?

Et si ton zele pur qui prefera toujours
A ton propre interet, l'utilité publique,
Pour nous prolonger d'heureux
jours ,

[que
T'oblige à découvrir la vertu spécifi-
D'un remede , que plus discrets

L'Avare auroit tenu secret ,
Par quel entestement bizarre
Osai-je ici te reprocher

Que , graces à tes soins , le Caffé de-
vient cher ?

M'aperçois-je qu'il soit trop rare ?
Et quand chez toy si largement
Sçait l'offrir ta magnificence ,
Un si seur dédommagement
Né vaut-il pas bien l'abondance ?

Proposition .

*Proposition nouvelle sur la cause
des Vents.*

LA cause des Vents sont les airs subtils recens & comme animez, qui sont emanéz & produits par un écoulement & une continuelle vicissitude naturelle des astres, lesquels se voulant répandre dans la region qui leur est propre, trouvent de l'opposition de la part des airs plus grossiers, qui occupent les regions & les espaces inferieurs desja remplis, jusqu'à ce que sestant ouvert le passage par

Avril 1699.

E

50 MERCURE

leur activité naturelle, & s'estant confondus avec ceux-cy par divers combats & agitations, il ne se forme de ces deux parties qu'un mesme air temperé; & c'est pour lors que se fait le calme, & que les Vents ne soufflent plus. J'estime donc que c'est la cause des Vents ordinaires & extraordinaires que nous voyons, selon que ces airs subtils & recens, sont plus ou moins abondans par une continuelle vicissitude, comme je viens de le dire; & par une même suite continuelle. C'est de l'air

GALANT.

Et que se forment les eaux, & c'est l'immensité des airs qui produit & entretient l'immensité des eaux; *Et aquæ omnes quæ super celos sunt, &c.* Elles sont dans les Astres par la vertu qu'ils ont de les produire par les airs dont elles tirent leur origine; d'où je conclus que l'air & l'eau ne sont qu'un même Element, puisque l'eau est de la nature de l'air, comme la lie dans le tonneau est de la nature du vin.

Je remarque dans les Elements deux parties qui les composent, dont l'une est l'esprit

52 MERCURE

& l'autre le corps. Exemple
Dans le feu il y a la matiere
combustible qui est le corps
& le feu qui en est l'esprit ; &
ces deux parties composent
cet Element. La terre pro-
duit les arbres, les plantes, les
fruits, & tout ce qui sert à la
nourriture de l'homme & des
animaux, & cette production
est sa substance ou bien son
esprit. Le corps est ce qu'elle
contient en soy d'insipide & de
terrestre, ou bien, si vous vou-
lez, la terre considerée com-
me terre est son corps, & ce
composé est aussi un Element.

GALANT. 53

L'air est l'esprit de cet Element dont le corps est l'eau, & tout ce qu'elle produit dans foy, qui participe de la nature de l'eau. L'affinité, les convenances, & les rapports se trouvent entre l'une & l'autre de ces deux parties. L'eau entre dans l'usage des mesmes utilitez que l'air; elle tiens la partie inferieure comme plus materielle, & se compose est encore un element. Je l'ay mis le dernier, parce que c'est cela mesme que j'ay voulu prouver par l'exemple des autres.

E iij

54 MERCURE

Ce qui nous a trompez jus-
qu'à present, croyant que l'air
& l'eau estoient deux élemens
differens, c'est que l'on s'est
fondé sur l'experience qui
montre que le poisson ne peut
vivre hors de l'eau comme
estant hors de son élément,
ce qui est tres vray. De plus
on a raisonne sur ce principe
qu'on ne pouvoit se passer de
respirer l'air, c'est pourquoy
on en faisoit un autre Ele-
ment, mais c'est par cela mê-
me que je prouve ce que j'a-
vance, & puisque le poisson
respire dans l'eau, il faut que

l'eau soit de la nature de l'air, & pour ainsi dire comme la lie ou le corps de l'air. Mais je n'en demeure pas là, & pour répondre encore à ce qu'on dit que le poisson meurt aussitôt qu'il est hors de l'eau, ce qui ne prouve rien, puisqu'il y respire, je dis que l'hirondelle ne peut vivre sans voler dans l'air, & qu'elle ne mangera rien, étant retenue, quoy que vous lay presentiez. Elle ne marchera point, non plus qu'un poisson hors de l'eau, & mourra peu de temps après, étant comme hors de son Ele-

E iij

56 MERCURE

ment, ce qui fait voir les convenances & les rapports qui se trouvent entre l'air & l'eau qui produisent les mêmes effets naturels. J'ay lû dans un Auteur de reputation que l'on a trouvé en peschant dans le Rhin des hirondelles au fond de l'eau qui s'y retirent pour y passer l'hiver, parce qu'il fait chaud en cet endroit, ce qui est probable puisqu'elles aiment les rivieres & les étangs où elles se mouillent en volant continuellement sur la surface durant l'Été, & comme estant aussi bien que

L'air une partie dont cet Element est composé. L'air est fluide, l'eau l'est aussi. C'est pourquoy l'hirondelle qui apparemment aime beaucoup son air natal en cette contrée, se trouve mieux d'y demeurer en cet estat, en attendant le Printemps, que d'entreprendre de passer les mers pour trouver un pais chaud.

Vous me demandez avec trop d'empressement la suite de ce que l'Ambassadeur de Maroc a dit sur tout ce qu'on luy a fait voir depuis qu'il est arrivé en France, pour

58. MERCURE

ne pas satisfaire vôtre curiosité.

Ayant esté voir Madame de S. Olon, il y trouva beaucoup de Dames qu'elle avoit fait assembler pour grossir, & orner la compagnie. Son appartement estoit magnifique & bien éclairé. Quoique le Ramadan de l'Ambassadeur fust passé, il ne mangeoit encore alors que le soir; parce qu'il avoit prolongé son jeune de deux mois par devotion, & comme on doit avoir besoin de manger, quand le soleil est couché, & qu'on n'a rien

GALANT. 59

pris de la journée, Madame de S. Olon avoit eu soin de faire tenir prest du chocolat, & du café, ainsi que quantité d'autres liqueurs. On dansa au son des Hautbois, & la compagnie fut nombreuse, quoique choisie. Une Dame demanda à l'Ambassadeur s'il n'avoit point trop chaud à cause de la quantité de monde qui l'entouroit, & il répondit *que dans le Paradis les éléments estoient égaux, & que le nombre d'AnGES qu'il voyoit le representoit parfaitement.* Il prit tant de plaisir chez M. de

60 MERCURE

S. Olon qu'il y demeura juf-
qu'à dix heures du soir, & dit
en s'en allant *qu'il se faisoit*
violence d'en sortir pour aller
souper à son Hostel, où beau-
coup de monde l'attendoit à l'or-
dinaire.

Il regarda avec beaucoup
d'étonnement la grandeur &
l'élevation de l'Eglise de Nô-
tre-Dame. On le mena dans
le tresor de cette Eglise, où on
luy fit voir une chasuble qu'on
assura avoir esté mise par saint
Denis il y a quinze cens ans.
Il dit en la regardant: *Voila*
une marque certaine de l'invin-

abilité des Empereurs de France, Et que cet Empire n'a jamais esté subjugué.

Ayant esté rendre visite à M. le Baron de Breteuil, il y vit un cabinet rempli de tres-beaux tableaux, ce qui luy donna lieu de dire, que dans tous les lieux la France estoit parvenue au supreme degré, mais qu'elle tenoit des autres l'origine de quelques sciences sur lesquelles elle avoit recherché.

Ayant esté conduit chez M. Benoist, du Cercle, où sont quantité de Portraits en

62 MERCURE

cire, il dit, en voyant ceux de quelques Musulmans qui s'estoient laissé tirer en cire, qu'il falloit qu'ils fussent bien maudits, & que si suivant la Loy de Mabomet la portraiture estoit un crime, celui de faire des portraits en cire estoit une abomination, & que M. Benoist seroit encore plus damné que tous les autres Peintres. Il ne laissa pas de louer beaucoup ses ouvrages qu'il trouva tres-beaux.

Ayant veu faire l'exercice à l'Elephant qui estoit à la foire de saint Germain, il dit qu'il

Il avoit quantité d'hommes qui estoient plus bestes que cet animal, & que les Negres estant de ce nombre, le Roy son maistre ne les regardoit pas comme des hommes. Il dit après avoir vû la Comedie de la Devineresse, qu'il avoit vû dans cette Piece tout ce que peut une méchante femme ; que la femme surpasse l'homme en malice comme elle le surpasse en vertu, & que la femme est Ange ou diable, n'y ayant point de milieu.

Après avoir vû l'Opera du Carnaval de Venise, il dit, que ce spectacle estoit Royal, &

64 MERCURE

que le Roy estoit dans les jeux
& dans les plaisirs, le même
que dans les affaires serieuses.

Ayant été, non pas pour rendre visite, mais pour voir les appartemens de Monsieur, un jour que ce Prince tenoit Appartement, il s'écria. *Ab, voilà le monde véritablement. Tout ce qu'il y a dans le reste de l'Univers n'est que l'ombre de ce que je vois. Monseigneur le Dauphin y estoit ce jour-là. L'Ambassadeur l'examina avec attention, & dit que l'air majestueux de ce Prince estoit vraiment Royal.* Il dit aussi
que

GALANT. 69

que la bonté de Monsieur luy
devoit donner sur les autres
Princes l'avantage que la puis-
sance ou la majesté de Louis le
Grand luy donnoit sur tous les
Empereurs.

S'étant trouvé à un bal chez
Monsieur, où estoit Madamé
la Princesse de Cony Douai-
sere, il parut charmé de la
beauté de cette Princesse &
de son air doux & majestueux,
& dit qu'il ne falloit que la voir
pour sçavoir de qui elle estoit
fille. Comme les masques a-
voient eu permission d'entrer
à ce bal, & que rien n'estoit

Avril 1699.

F

66 MERCURE

plus surprenant que la richesse & la diversité des habits qui representoient toutes les Nations du monde, sans compter ceux qui avoient esté inventez pour faire briller davantage les personnes qui les portoient, l'Ambassadeur dit en sortant à M. de saint Olon, *qu'il avoit vû trois choses en France qui ne pouvoient estre surpassées ny même égalées sçavoir le Roy, l'Opera, & le Bal de Monsieur.*

Cet Ambassadeur ayant eu audience de Monseigneur le Dauphin, voici le compliment

GALANT. 67

qu'il fit à ce Prince, de la part
du fils du Roy de Maroc.

LA Renommée en parcourant
les quatre parties du monde,
a informé l'Empereur de Maroc
mon maistre & le Prince Mou-
ley-Zeydan son fils, & heritier
de son Empire, de la valeur &
des faits heroïques du tres-
magnanime Dauphin de France,
fils du plus grand Empereur des
Chrestiens.

Mouley Zeydan vous deman-
de, Monseigneur, l'honneur de
vostre estime, & vous prie d'a-
gréer l'offre qu'il vous fait de

F ij

68 MERCURE

la sienne, avec tous les services qui dépendent de luy, mais il seroit au comble de ses desirs, si à l'exemple des deux majestueux Empereurs vos Peres, vous jettiez aujourd'huy les fondemens d'une union dont les fruits causassent un jour l'envie des autres Princes, & l'admiration de l'Univers.

Heureux & mille fois heureux, si également éclairé des rayons de ces deux Soleils, je m'aquittois avec succès d'une commission si glorieuse, unissant d'un lien indissoluble les deux cœurs des tres-dignes fils des plus

GALANT. 69

gands Empereurs de la terre.

Comme cet Ambassadeur prend la qualité d'Amiral de l'Empire de Maroc, il demanda à voir l'Amiral de France, & ayant esté conduit chez ce Prince, il luy dit, *Ayant appris le haut merite de Vostre Altesse Serenissime qui répond parfaitement au Sang illustre dont vous sortez & la grande dignité dont vous avez esté jugé digne par le plus grand Empereur du monde, j'ay desiré, Monseigneur, de vous faire la reverence, & de vous demander l'honneur de vostre estime, & si ja*

70 MERCURE

mais le Dieu de la terre & de la mer me donne l'occasion de vous rencontrer sur cet élément sujet à tant de diverses aventures, je feray mon possible pour mériter l'honneur que vous demandez aujourd'hui, Monseigneur, le tres humble serviteur de V. A. S.

BEN - AISCHA Amiral
de l'Empereur de Maroc.

Ces compliments ont été traduits par M. Petits de la Croix, si intelligent dans la langue Arabesque, qu'on luy en a souvent vû traduire en les lisant.

L'Ambassadeur ayant esté

GALANT: 7^I

voir M. le Duc de Beauvilliers, comme Ministre d'Etat, il dit après en estre sorti, *que pour l'éducation des grands Princes dont il avoit la conduite, l'Empereur de France ne pouvoit jeter les yeux sur un Ministre qui s'en acquitast plus dignement, & que cette seule conversation le persuadoit des belles qualitez des Princes, petits-fils de Louïs le Grand.*

M. le Marquis de Torfy étant un des Commissaires nommez pour traiter avec cet Ambassadeur, il dit *que la sagesse & la douceur de ce*

Ministre enchanteroit tous les Ambassadeurs, & qu'elles seroient capables de leur faire faire les plus grandes fautes; qu'ainsi il leur devoit estre redoutable s'ils sçavoient le connoistre comme luy.

A l'égard de M. le Comte de Maurepas, qui est aussi du nombre de ses Commissaires à la place de M. de Pontchartrain, il dit qu'après avoir couru les mers pendant quarante années il prendroit encore des leçons de luy sur ce qui regarde l'exécution de la marine, & qu'il n'en avoit jamais ony parler
avec

avec un si grand fonds de connoissance, ny un détail si précis, & qu'il ne s'étonnoit plus de ce qu'il avoit vû à Brest, & dans les Vaisseaux du Roy, ny du bon ordre des Magasins, & des Arsenaux, ny de la belle subordination des Officiers de la Marine, puisqu'ils avoient un Ordonnateur tel que celuy là.

Une D^{ame} luy ayant demandé chez Madame la Comtesse de Maurepas, ce qu'il pensoit de voir les Femmes & les Filles en France, p^{elle} mesle avec les hommes, le visage découvert: il répondit, que les femmes estant vertueuses,

Avril 1699. G

74 MERCURE

Et les hommes parfaits, ils faisoient un mélange de musc & d'ambre, qui ne pouvoit rendre qu'une bonne odeur.

Les effets du Miroir ardent le surprirent extrêmement à l'Observatoire. Il pria M^r de Cassini d'écrire une Lettre aux Astronomes de Maroc, & l'assura qu'il luy en feroit avoir la réponse. Il dit que les Rois élevoient autant leur gloire par l'amour pour les Lettres que par celui de la Guerre; que quelques uns aimoient la Guerre, & les autres les Lettres; mais que LOUIS LE GRAND aimoit

La Guerre & les Lettres en mesme temps.

On le mena voir les Plans des Places de guerre, qui sont dans l'un des Appartemens du Palais des Tuilleries, & qui luy furent montrez par M^r de Lapara. Il répondit après. qu'on luy fit examiner les fortifications de tant de Places, *que la France n'avoit pas besoin de ces Ramparts, ayant* LOUIS LE GRAND *à sa teste.* Il admira l'adresse des Inge-nieurs qui avoient levé ces Plans.

Il fut si surpris de voir la Bi-

G ij

76 **MERCURE.**

bliothèque du Roy, qu'il dit, que LOUIS LE GRAND estoit le Pere des Lettres, ayant un aussi beau tresor; que les François estoient bienheureux; mais qu'ils ne connoissoient pas si bien leur bonheur que les Estrangers qui ne le possedoient pas, & qu'il ne s'étonnoit plus si le Roy faisoit des François ce qu'il vouloit, & s'il en estoit adoré.

Les Ouvrages de la Savonnerie qu'on avoit déjà fait voir à cet Ambassadeur, luy avoient fait tant de plaisir, qu'il demanda à y retourner. On le fit passer par la Place des Vic-

GALANT. 77

toires, qu'il regarda avec beaucoup d'attention. Il voulut en faire le tour jusqu'à trois fois, & quand on luy eut expliqué le sujet de la construction de cette Place, & qu'on luy eut nommé celuy qui avoit fait élever le grand Monument qu'il y voyoit, il se récria beaucoup sur un amour & sur une reconnoissance si magnifique, & dit que s'il s'estoit trouvé icy lors de cet établissement, il auroit ambitionné l'honneur de contribuer à une dépense si digne d'estre éternisée par son objet, & par le bon cœur de celuy qui l'avoit faite.



G iij

78 MERCURE

Il fut aussi tellement surpris en voyant la grande Salle du Palais , qu'il en fit mesurer deux fois la largeur , & ensuite la longueur. Il dit , *qu'il n'avoit jamais vû une si grande voûte , mais qu'après la réputation du Parlement de Paris , cette magnificence qui est extrême , estoit encore au dessous , & qu'il sçavoit que ce Parlement est le Moderateur des Loix de toute la Chrestienté ancienne & nouvelle.*

Ayant esté voir l'Arsenal & la Salle des Armes de M^r Titon , il dit que les mousquets des François estoient bien courts,

mais que les François avoient les bras bien longs. Comme il y a plusieurs Machines de guerre dans cette Salle, il répondit à ceux qui luy expliquoient leurs usages, qu'il ne s'étonnoit plus si la France n'avoit jamais pû estre subjuguée par un si grand nombre d'Ennemis, puisqu'elle joignoit l'adresse à la force.

Comme il estoit à la Samaritaine, il vit en moins d'un moment une prodigieuse quantité de Peuple amassé, ce qui luy fit dire, que si le monde se desemplissoit, la France seroit capable de le remplacer.

G iiij

80 MERCURE

C'est une pensée que l'affluence du Peuple qu'il trouve en France luy a quelquefois fait repeter.

Ayant esté voir Madame le Camus Melson, l'entretien fut tres. vif, & tres-spirituel de part & d'autre. Cette Dame le regala d'un tres-beau Porte. lettres, & d'une Tabatiere d'or, garnie de Diamans & de Turquoises. Il alla ensuite à l'Opera de Thesée, où il se récria encore plus qu'il n'avoit fait la premiere fois, toutes les parties de ce spectacle l'ayant enchanté.

Le Bâtiment & les Peintures de l'Hôtel des Fermes luy parurent d'une grande beauté, & quand il eut esté informé de l'usage de ce lieu, & de l'employ de M^{rs} les Fermiers Generaux; il dit, *qu'avec des gens aussi avisez que ces Mrs il ne s'étonnoit pas que l'Empereur de France fust le plus riche Prince de l'Univers: & sur ce que M^r de Saint Olon luy dit que ce lieu là pouvoit estre regardé comme le fondement de la puissance & de la gloire du Roy, par rapport aux mouvemens qu'il procuroit à ses Ar-*

82 **MERCURE**

mées de terre & de mer, il répondit, qu'il sçavoit bien que l'or & l'argent estoient le ressort universel de la guerre, & de tous ses succès; mais qu'il falloit qu'il convinst avec toute la terre, que la teste & le cœur de LOUIS LE GRAND estoient le fondement unique, & le mobile immanquable de sa gloire & de sa grandeur.

En allant aux Invalides, il vit par hazard dans la Plaine de Grenelle une Revûe du Regiment des Gardes Françoises: M^r le Comte d'Avejan en fit les honneurs, comme Lieute-

GALANT: 83

nant Colonel , avec M^r de Traverfonne, qui en est Major , & qui fit faire l'exercice au Regiment avec le tambour. On le fit ensuite défilér devant son Carosse. Il dit , *que des Troupes comme celles-là ne trouveroient jamais rien qui leur resistast , & qu'elles estoient capables de raser les montagnes , & de creuser les rochers.*

Il alla ensuite aux Invalides qu'il visita par tout, montant jusqu'au haut du Dôme , qui est plus élevé de vingt toises que les Tours de nôtre Dame. Il fut reçu par M^r Desroches,

84 MERCURE

qui en est Gouverneur. On luy demanda si cet édifice n'estoit point trop superbe pour des Invalides. Il répondit, *Non, car ce sont eux qui l'ont fait, & rien ne peut estre digne du moindre d'entre eux, & l'on voit bien que leur Maistre a connu comme moy, leur merite.* Il souhaita d'avoir un Plan de ce grand Edifice. M^r de Saint Olon le dit à M^r de Barbesieux, qui luy en fit donner un. M^r de Saint Olon dit au Roy que cet Ambassadeur ayant vû la Venerie, il avoit souhaité d'en avoir deux chiens, pour en faire present

GALANT. 85

au Roy son Maistre ; ce qui luy fut accordé , aussi-bien que de voir souper Sa Majesté.

Il fut surpris de la beauté du Bâtiment de la grande Ecurie de Versailles , ainsi que de la quantité & de la beauté des Chevaux qu'on luy fit voir. Il n'approuva ny les queuës courtes ny le pavé ; mais on luy fit connoistre qu'il y avoit beaucoup de bois en ce Pays-cy , dans lesquels les longues queuës s'embarassoient , & que le sable estant trop humide pour les jambes des chevaux , il falloit necessairement

86 MERCURE

du pavé, ou du bois, dans les Ecuries, & qu'on avoit eu des raisons qui avoient fait juger à propos d'y employer du pavé.

Il alla ensuite aux Appartemens que l'on tenoit ce jour-là. M^r de Saint Olon luy fit remarquer la bonté de nos Rois, & de nos Princes, qui se dépouilloient, pour ainsi dire, de leur majesté & de leur grandeur, pour se familiariser avec leurs Sujets & leurs inférieurs, & que cela, sans rien alterer du respect qu'on leur conservoit toujours, contribuoit

merveilleusement à se concilier leurs cœurs. Il répondit, *qu'il trouvoit cet usage admirable.*

BONA' UZANCA. C'est le terme dont il se servit, & *qu'il devoit estre éably par tout le monde.*

Il vit ce jour-là souper le Roy, & Monsieur luy fit beaucoup de questions, auxquelles il répondit avec beaucoup d'esprit & de politesse. S. A. R. luy demanda à quel âge ceux de leur loy estoient obligez de jeusner; & il répondit, *à quatorze ans.* Monsieur luy demanda aussi son sentiment

88 MERCURE

touchant les beautez de France ; & il repliqua , *qu'il en avoit vû de fort grandes.*

Il alla le lendemain à la petite Ecurie , & retourna le jour suivant à la grande , où il vit monter à cheval Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il dit , *que si le Sauteur sçavoit qui le montoit , il deviendroit doux comme un mouton.*

Ayant obtenu permission du Roy d'aller voir le Roy d'Angleterre , il y alla , mais sans ceremonie , après que M^r de Saint Olon eut pris jour de Sa Majesté Britannique , qui

GALANT. 89

ne laissa pas de l'envoyer prendre à l'Hôtellerie dans un de ses Carosses pour le mener au Chasteau. Il y alla sur les deux heures, & trouva dans une même Chambre le Roy, la Reine, Monsieur le Prince de Galles, & Madame la Princesse d'Angleterre. Dès qu'il fut proche du Roy, après le premier salut, il se jeta aux genoux de Sa Majesté, qu'il embrassa. Il se jeta aussi aux genoux de la Reine, & leur fit un compliment si plein de respect, & de témoignages de reconnaissance des bons traite-

Avril 1699.

H

90 MERCURE

mens qu'il en avoit reçus
estant leur Esclave , qu'il ne
put s'empêcher de verser des
larmes en abondance. Ces lar-
mes rendirent le discours de
• ses yeux encore plus éloquent
& plus pathétique que celuy
de sa bouche , & en tirèrent
également de la plus grande
partie de ceux qui estoient
presens. Tout ce qu'il put dire
fut , *qu'il n'oubliroit jamais la
grace qu'il avoit reçüe de Leurs
Majestez , & que si sa vie &
celle de toute sa famille pouvoient
luy estre utiles en quelque chose , il
la leur offroit de tout son cœur ;*

Leurs Majestez Britanniques répondirent fort obligamment à ces demonstrations de reconnoissance, & aux offres que cet Ambassadeur leur fit de la part du Roy son Maistre. La visite se termina par des embrassades qu'il fit encore à Monsieur le Prince de Galles, & à Madame la Princesse d'Angleterre, auxquels il fit present de deux sacs de dates, & de deux douzaines de peaux de maroquin. Il est à remarquer que le Roy d'Angleterre luy avoit donné la liberté, après trois ans d'esclavage à Londres.

H ij

On luy fit voir en s'en re-
 tournant la Machine de Mar-
 ly, ce qui renouvela ses ad-
 mirations, & luy fit dire, qu'il
 n'y avoit que le Roy seul capable
 d'entreprendre & d'exécuter une
 pareille chose, & qu'il la croyoit
 dans le passé & dans l'avenir
 unique que Dieu, le Soleil, & le
 Roy. La belle vûë qu'il décou-
 vrit de dessus la hauteur de
 cette Machine luy donna lieu
 aussi de se récrier sur la multi-
 tude de Villes, Bourgs, Villa-
 ges & Bâtimens qu'il avoit
 vûs depuis qu'il estoit dans le
 Royaume : ajoutant que la

France n'estoit qu'une Ville ; mais si remplie de Peuple , qu'il croyoit qu'elle suffiroit à remplacer le reste du monde , si le reste du monde se desemplissoit. Quoy que cette pensée ait du rapport à ce qu'il dit estant à la Samaritaine , ce n'est pas néanmoins tout à fait la même , puisqu'il s'agissoit la premiere fois du Peuple qu'il voyoit sur le Pont-neuf , & la seconde des Bourgs & des Villages qu'il voyoit de la hauteur de la Machine de Marly , & de ceux qu'il avoit vûs depuis qu'il estoit en France.

Il fit de grandes exclama-

94 MERCURE

• rions à Saint Denis sur la beauté des Tombeaux & sur la richesse du Tresor. Il admira le vitrage de cette Eglise, qu'il examina avec attention, & dont il ne pouvoit retirer sa vûë. Le Pere Prieur le reçut à la porte de l'Eglise, avec plusieurs de ses Religieux, & fit jouer les Orgues lorsqu'il sortit.

• Rien ne l'a plus surpris à Paris que la Manufacture des Glaces du Faubourg Saint Antoine, où la quantité de Travailleurs, dont le nombre est de plus de huit cens, ne l'é-

tonna pas moins que la manière de perfectionner leur travail. Il voit quelquefois M^r Jourdan , Secrétaire du Roy , qui est un homme d'esprit & de mérite , & qui a la conduite de cette Manufacture. M^r Jourdan luy a même donné à souper , & ils ont travaillé ensemble à trouver des moyens pour établir le Commerce des Glaces à Maroc. En sortant de cette Manufacture des Glaces , l'Ambassadeur fut reconduit chez luy par dessus les ramparts. Il n'y a point de promenade plus

96 MERCURE

belle, puisqu'en marchant entre plusieurs rangs d'arbres, on voit du costé de Paris une infinité de maisons qui sont autant de Palais, & du costé de la Campagne, plusieurs gros Villages, des Côteaux admirables, & de tres belles Maisons de plaisance, & sur tout celle du Pere de la Chaise, & l'Hôpital de S. Louis.

Lors que l'Ambassadeur alla à l'Academie de M^r d'Hericourt, il eut non-seulement le plaisir de voir le manège ordinaire des chevaux, mais encore celuy de voir courre la
Lance

Lance & les Testes. Il dit qu'il ne falloit plus demander pourquoy les François vainquoient toutes les Nations du monde , ayant des Ecoles comme celle là.

L'aprèsdînée du même jour il alla voir les Manufactures des Gobelins. Je ne vous rap-
 porte point ce qu'il y dit , s'é-
 tant servi en plusieurs endroits
 des mêmes termes pour mar-
 quer sa surprise & son admira-
 tion. Il passa par le Val de
 Grace au sortir des Gobelins;
 les Religieuses luy firent voir
 leur Chœur, & le lieu du dé-
 post du cœur de la Reine.

Avril 1699.

I

98 MERCURE

mere, & de ceux des Enfans de France. Il se recommanda aux prieres des Religieuses, & dit, *Ceux qui ont ainsi abandonné le monde, ne regardent plus ny la Couronne, ny l'Empire, & on doit les redouter, car leurs vœux & leurs souhaits sont exaucez sur le champ, soit pour le bien, soit pour le mal.*

Il dit après avoir vû les Danseurs de corde qui sont à la Foire, *Que si ces gens-là vouloient aller en son Pays, ils entreroient dans le Serail du Roy son Maistre, & qu'ils n'en sortiroient que riches, parce que le Roy*

Et toutes les Dames de son Serail leur feroient des presens.

Après avoir vû jouer au Jeu de Paume de la Sphere, une partie de Paume des deux Jourdain, contre Clergé, Couval, & Crucau, il dit que les François surpassaient toutes les Nations aussi bien dans leurs Jeux, que dans leurs affaires serieuses, & qu'il vouloit introduire ce Jeu en son Pays.

La maison de M^r le Comte de Marlan estant une des plus belles, & des mieux meublées de Paris, cet Ambassadeur y fut mené. Il vit d'abord le Jar-

din, dont le Parterre est de M^r le Nostre, & regarda la face du Jardin qui donne sur ce Parterre, qui luy parut tres-belle; mais lors qu'il fut question de monter aux appartemens, il s'informa si M^r le Comte de Marsan y estoit; & ayant appris qu'il estoit à Versailles, il ne voulut point monter, & dit que la coutume des Arabes estoit de ne jamais entrer dans la maison d'un homme pendant qu'il n'y estoit pas.

Après avoir regardé avec beaucoup d'attention & d'étonnement les meubles qui

font au Gardemeuble du Roy, il dit, *Que si quelque Monarque pouvoit en avoir de pareils, il estoit impossible qu'il en pust avoir de plus beaux.* Estant ensuite passé sur le Balcon du Gardemeuble qui regarde la Riviere, il dit en la regardant, *Que quand elle seroit toute d'encre, elle suffiroit à peine pour écrire tout ce que M^r de Saint Olon luy faisoit voir tous les jours, de la richesse, de la puissance, & de la magnificence du Roy.*

Il ne s'est point passé de jour qu'il n'ait répondu quelque chose de spirituel & d'o-

bligéant à ceux qui l'ont entretenu pendant ses repas. Une Dame luy ayant dit qu'elle luy trouvoit plus de politesse & plus de galanterie, qu'on n'en croyoit aux gens de son pays, il luy répondit, qu'un homme ne pouvoit entrer chez un Parfumeur, & y rester quelque temps, sans en remporter quelque odeur, & qu'il en estoit de même de ceux de son Pays, qui ne pouvoient estre long temps avec les Dames de France, sans prendre quelque chose de leur politesse.

Vous serez peut-estre bien aise d'apprendre de quelle ma-

niere parle le Roy de Maroc dans les Provisions qu'il donne. Je vous en envoie une qui regarde l'Ambassadeur dont je viens de vous parler. Elle est traduite de l'Arabe en François par M^r Petits de la Croix.



TRADUCTION DES PATENTES
 ACCORDEES A FIDI AB-
 DALLA BEN AYCHA, PAR
 MULEY ISMAEL, EMPE-
 REUR DE MAURITANIE,
 POUR SA CHARGE D'AMI-
 RAL ET SURINTENDANT
 DES AFFAIRES DE MA-
 RINE.

AU nom de Dieu clement &
 misericordieux, & ses bene-
 dictions soient sur nostre Seigneur,
 Prophete & Legislatseur Maho-
 met, sur sa Famille & ses Amis
 en la maniere la plus excellente.

GALANT. Icy

De l'ordre du Serviteur de Dieu, qui se confie en Dieu, qui remet ses affaires au Seigneur en tout ce qu'il a de plus secret & de plus intime, le Miralmoumelin, ou Empereur des vrais Croyans, qui combat pour le service, & en la voye du Maistre du Ciel & de la Terre, Dieu le protege & le fasse triompher, & étendre sa jurisdiction depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, par sa grace & par sa bonté

Icy est le Scel d'or du Roy de Maroc, contenant ces mots en lettres d'or.

ISMAEL FILS DE CHERIF,

106 MERCURE

DE LA LIGNE'E DE HASAN,
QUE DIEU FASSE TRIOM-
PHER.

Autour du Scel sont ces
mots en lettres d'or.

*Dieu veut seulement vous net-
toyer de toute souillure, ô Princes
de la maison du Prophete, & vous
purifier entierement.*

Commencement de la Pa-
tente.

*Cette Patente de nostre part,
que Dieu tres haut eleve, & fasse
respecter, & perpetuë son Eloge
dans les Livres de gloire, où sont
décrits les faits des hommes illus-
tres, & exalte son pouvoir jus-*

ques au Ciel dans les hautes digni-
tez & les bonnes œuvres, & ren-
de heureux son siècle, & son regne
toujours auguste) soit mise entre
les mains du Porteur, nostre tres-
cher & bien aimé feal & bien vo-
nu Conseiller en nos Conseils, le
plus grand de nos Roys, le Capi-
taine general & Amiral Abdalla
Ben Aycha, que Dieu conduise &
maintienne dans la bonne voye,
luy inspire ce qui est de sa sainte
volonté, & le dirige par sa grace.

Par lesquelles Lettres Paten-
tes sçavoir faisons que moyennant
la force & puissance du Seigneur
Dieu, nous avons remis entre les

108 MERCURE

mains dudit S^r Ben Aychal' Amiral, Surintendance & commandement de toutes les affaires de la mer, dont nous l'avons rendu le maistre absolu après Dieu tres-haut; que nous nous reposons entièrement sur luy, avec la grace de Dieu, pour tout ce qui est de cette Jurisdiction, tant aux choses secretes, que dans les publiques, luy donnant les pouvoirs necessaires suivant les loix & les coutumes de mer, lesquelles il entend parfaitement, & qui luy sont familiares, & conformement aux regles & maximes qui se pratiquent ordinairement en la Marine, obser-

vant toujours la route qui con-
 vient à la Loy Musulmane , au
 bon-sens ; à la raison , à la verité ,
 à la justice & au droit chemin ;
 suivant aussi la conjoncture des
 temps & des lieux qu'il trouvera
 estre de la droite raison , & pour le
 bien de l'Etat ; ne doutant point
 qu'il n'ait une sincere & serme in-
 tention de se donner les peines ,
 soins & labours necessaires à l'exe-
 cution des affaires & des projets
 avec bon & meur conseil , precau-
 tion & vigilance dans tous les
 momens , mais principalement lors
 qu'il traitera , negociera & termi-
 nera des affaires avec toutes les

110 MERCURE

Nations Chrestiennes , pour lesquelles chases nous nous reposons sur Dieu , & puis sur luy , comme il est necessaire , & nous nous confions entierement en luy , les luy remettant es mains , & luy mettant au col le Collier de ladite Surintendance de la Marine , & cela à cause de ce que nous avons connu en luy , & de ce que nous avons éprouvé de luy de probité , suffisance , bonne intention , vigilance , labeur infatigable , bon conseil prudence & sagesse envers Dieu & envers ceuy que Dieu a fait son Vicaire au commandement de ses Peuples , dans toutes les affaires

GALANT.

III

Et événemens qui surviennent,
Et aussi à cause de l'attaché, bonne
amitié et fidélité inviolable et
inébranlable qu'il a pour nostre
Personne, dont il a depuis tres-
longtemps l'approche et l'accés,
Et pour raison de ses anciens ser-
vices, étant le plus habile et ca-
pable de commander la mer et sur
la Marine, et parce qu'il en a un
plus long usage et pratique, et
qu'il possède une plus parfaite con-
noissance de ce qui regarde les gens
de mer, Officiers, Matelots, et
autres Marins; considerant qu'il
entend mieux que qui que ce soit
ce qui convient à la fonction d'Amir

112 MERCURE

miral & de Surintendant de la Navigation & à toutes leurs circonstances, étant bien persuadé qu'il observera & executera ponctuellement & exactement tout ce qui regarde la grande Charge que nous lay avons mise en main, & qu'il s'y comportera avec toute l'assiduité, sincerité & religion requises en ces sortes d'occasions; qu'il regardera Dieu tres-haut dans toutes les affaires qui surviendront, tant secretes que publiques, qu'il marchera dans les voyes de l'ingenuité, & qu'il suivra la route de la droicure & sincerité qui dirigent à bons accès en vers Dieu & en vers

son bienheureux Prophete, & les
 Musulmans à tout moment & en
 tout temps Vou'ons & ordonnons
 qu'il soit obey de tous en l'exercice
 & fonction de sa Charge & de
 son dit Ministère d'Amirauté, &
 Surintendance generale de nostre
 Marine. Défendons tres expres-
 sement à toutes personnes, de quel-
 que qualité & condition qu'ils
 puissent être, de luy desobéir en ses di-
 tes fonctions, ny de résister aucune-
 ment à ses ordres, ny de luy contester
 ny disputer aucune chose de ce qui
 regarde l'exercice absolu de sa fon-
 ction & de son Ministère à peine
 de desobéissance au Souverain,
 Avril 1699. K

114 MERCURE

priant le Seigneur de contourir avec nous & avec luy à l'accomplissement de sa divine volonté en cœur & en conscience. Enjoignons au surplus à toutes personnes qui ces presentes Lettres verront, de mettre leur teneur à entiere & parfaite execution, sans y contrair ny s'y opposer en aucune maniere, & sous quelque prétexte que ce puisse estre, & cela absolument. Car telle est nostre intention & volonté souveraine & le salut. Ecrit le 15 de la Lune de Rabyaulevel, l'an de l'Egire du grand Prophete Mahomet 1110,

GALANT. FIG

Il paroist depuis peu une Lettre Pastorale de M^r l'Archevêque de Paris, adressée aux nouveaux Réunis de son Diocèse, par laquelle ce Prelat fait connoistre qu'il avoit toujours desiré de leur marquer en particulier l'affection sincere que Dieu luy a donnée pour eux; mais qu'il attendois pour cela une occasion favorable. Il fait voir ensuite que le temps de la guerre n'y estoit pas propre, parce que des esprits dangereux les troublant alors par de vaines esperances, ou par de fausses

K ij

116 MERCURE

craintes, ne leur laissoient pas la liberté nécessaire pour l'écouter avec fruit.

Par la misericorde de Dieu la guerre est finie, ajoûte ce Prelat, la Paix affermie dans l'Europe vous met en estat d'écouter tranquillement la voix des Pasteurs que J. C. a donnez à son Eglise, & met les Pasteurs dans l'obligation de vous parler. C'est maintenant qu'animez par la parole de Dieu, & par les vives exhortations de nostre religieux Monarque, nous devons redoubler nos soins à vostre égard. Tout nous presse à travailler sans relâche à

ramasser, selon l'expression du Prophete, les brebis dispersées sur la face de la terre. Nous tâcherons de ramener ces brebis rachetées du Sang de Jesus Christ qui s'étoient égarées en suivant un Etranger. Nous essayerons de guerir celles qui se sont blessées dans leur fuite, de fortifier les foibles, de sauver celles qui s'estoient perduës.

Nous esperons tout, nonobstant nostre foiblesse, de la force de la grace du Sauveur, & de vostre docilité. Nous pouvons tout attendre de la promesse inviolable que fit JESUS-CHRIST aux

118 MERCURE

Apôtres en leur personne, & Pasteurs qui leur succederoient sous Pierre leur Chef, jusqu'à la fin du monde. L'Eglise établie sur la pierre demeurera ferme. Tous les efforts de l'Enfer se briseront contre cette pierre, sans l'ébranler.

Ce qui augmente nos esperances, c'est la protection singuliere que JESUS-CHRIST a donnée au Roy, qu'il vouloit rendre le Protecteur de son Eglise. Cette Religion fondée d'abord, pour ainsi parler, sur la foiblesse des Apôtres, & combatuë par toutes les Puissances du siècle, afin de faire paroistre le pouvoir souverain de

JESUS-CHRIST devoit estre
 soutenüë dans la suite par la Ma-
 jesté des Rois, pour faire paroistre
 son pouvoir bienfaisant. Il est écrit
 que les Rois seroient les Nourri-
 ciers & les soutiens de l'Eglise. Ils
 doivent servir aux desseins de
 Dieu en y faisant entrer les Peu-
 ples qu'ils gouvernent. Dieu fait
 regner les Rois sur la terre, afin
 qu'ils y fassent regner Dieu. Lors
 que de nouvelles Sectes oZant
 prendre le nom d'Eglise, engagent
 des Princes à faire des loix pour
 faubriser l'erreur ; c'est pour les
 vrais Enfans de l'Eglise, dit Sain-
 Augustin, un temps d'épreuve,

120 **MERCURE**

Et de merite, Et lors que des Rois Catholiques font des loix justes pour la verité, contre l'erreur; c'est un temps de grace à l'égard de ceux qui se sont égarez Et que l'on ramène.

Le zele du Roy pour maintenir la Religion que ses Peuples ont reçüe presque dès le temps des Apôtres, remplit de joye les veritables enfans de l'Eglise; Et en remplira un jour ceux qui le deviendront. Que ne peut on pas se promettre de son autorité Et de sa bonté?

Vous sçavez, mes Freres, qu'il donne tous les jours mille marques de sa bonté Royale, à ceux d'entre

VOUS

GALANT: 121

vous dont la conversion est sincere,
& quand il se voit forcé de reprimer les mauvais sentimens que la reformation a inspirez dès son origine aux esprits les mieux faits, on connoist que sa sagesse ne l'ay a fait user qu'à regret de son autorité. Il ne veut employer cette autorité que pour empêcher ses Sujets de se perdre, & pour les contraindre, s'il est possible, de se sauver. Le reste de l'Ouvrage est si honneste, si persuasif, & si touchant, qu'il y a lieu de croire, que ceux qui ne suivront pas l'avis de leurs Ministres, qui est de ne point écouter &

Avril 1699.

L

122 MERCURE

de ne point lire, profiteront
de la lecture d'un Ouvrage
qui ne pourroit manquer de
les convaincre de la verité.

Les Vers que vous allez lire
ont esté mis en air par un fort
habile Musicien.

AIR NOUVEAU.

L' Ingrate Iris me fuit, & ne
veut plus m'entendre:
Elle feint d'écouter un severe de-
voir;
S'il la condamne à m'ôter tout
espoir,

GALANT: 123

N'estoit-ce qu'aujourd'huy qu'il
fallois me l'apprendre ?

B

de, dès que la cruelle est d'è nat:
re ma flâme,

Que ne m'opposoit-elle un devoir
rigoureux ?

Elle attendoit pour rebuter mes
feux,

Qu'ils se fussent rendus les maistres
de mon ame.

Je vous envoie une Rela-
tion qui vient de Copenha-
gue, Capitale du Royaume de
Danemarc. Vous la trouverez
fort curieuse. Il s'y pourra

L ij

124 MERCURE

On verra quelques noms près
pres qui ne seront pas cor-
rects, par le peu de soin qu'on
prend à les bien écrire dans
les Memoires qui sont en-
voyez.

M^r le Comte de Chamilly,
Ambassadeur Extraordinaire
du Roy Tres-Christien à la
Cour de Danemarck, fit son
Entrée publique dans Copen-
ague, Samedi 28. Février der-
nier. Cette cérémonie estoit
esté différée d'abord par l'ab-
sence de la Cour, qui a passé
d'Esté & d'Automne à la cam-
pagne; & depuis son retour

en cette Ville, par l'indisposition du Roy de Danemarck, qui ne luy permit pas de se rendre debout pour l'Audience publique. C'est par cette consideration que ce Prince a bien voulu consentir que l'Entrée se fist sans nostre suivie d'une Audience publique, à condition néanmoins que ce relâchement, qui ne regarde que la commodité du Roy de Danemarck, ne tireroit point à consequence. Quoy que le défaut de formalité eust empêché jusques à present M^r l'Ambassadeur de paroistre

226 MERCURE

avec tout l'éclat digne de sa
magnificence & de son carac-
tère, il n'auroit pas laissé de se
communiquer, & d'établir
dans son Hostel des plaisirs
reglez, qui y attirerent les pre-
miers Seigneurs de la Cour
Tous les Mercredis il tient
Appartement. On y trouve
plusieurs tables de Jeux, on
y fait des concerts, & on y
sert toutes sortes de raffra-
chissemens. La Reine même,
accompagnée de la Princesse
Royale de Danemarck, de la
Princesse de Hombourg, de
Madame la Vice-reine de

Norwege, & d'autres Dames de la Cour, fit l'honneur à Madame l'Ambassadrice de la venir voir le Mercredy 18. Février. Quoy que cette visite fust imprévue, la Reine trouva le grand Appartement tres-bien illuminé, & M^r l'Ambassadeur luy presenta une collation fort propre, portée par les Gentilshommes & autres Officiers de Son Excellence.

L'Audience ayant esté remise à un temps plus convenable, l'Entrée se fit de la maniere suivante. Après qu'on

128. MERCURE

fut convenu de tous les points du Ceremonial , qui estoient en contestation , M^r l'Ambassadeur se rendit avec toute sa suite & ses équipages ; entre une & deux heures après midy dans une maison de Campagne , à un quart de lieuë de la Ville. M^r Viben faisant la fonction de Maistre des Ceremonies en l'absence de M^r Lerck , y vint quelque temps après. Son Excellence le reçut dans l'antichambre , & l'ayant mené dans la chambre , M^r Viben luy donna avis que le Roy de Danemarck envoyoit

M^r Gabel, Chevalier de l'Ordre de Danebroc, Conseiller Privé, & M^r Lyntk, Chevalier du même Ordre, & Grand Maître des Ceremonies, pour le complimenter, sur son arrivée, & le conduire dans le carrosse de ce Prince & dans ceux de la Maison Royale, à l'Hôtel qu'il luy avoit fait preparer dans la Ville. Presque aussitost ces deux Seigneurs arrivèrent avec les carosses du Roy, de la Reine, & de la Maison Royale; le premier carosse du Roy entra seul dans la cour qui est petite. Le

130 MERCURE

Maître des Ceremonies est
venu M^r l'Ambassadeur, qui
faisant les honneurs de la mai-
son, alla les recevoir à la por-
tiere du carrosse du Roy de
Danemarck, leur donnant le
pas & la main jusques dans la
chambre, où il eût debout
le compliment que luy fit M^r
Gabel de la part de ce Prince.
En sortant, M^r l'Ambassadeur
luy donna encore le pas & la
main jusques dans la cour.
Ensuite son Excellence monta
le premier dans le carrosse du
Roy de Danemarck. M^r Ga-
bel se mit à la gauche, & M^r

GALANT. 231

M^r Link, Grand Maître des Ceremonies, sur le devant. Le premier carosse de la Reine ne demeura vuide. Ces deux carosses estoient tres magnifiques, & couverts de houffes de velours cloitres. Dans le second carosse du Roy, se placèrent le Maître des Ceremonies, & M^r du Moulinot, Officier de Meilleurs François, commandant les prises de Dantzick. Dans le second carosse de la Reine estoit M^r de Malorny, Secretaire de l'Ambassadeur, & M^r Arnaud, Ordinaire de chez le Roy, &

170 MERCURE

mier Gentilhomme de Son
Excellence. Dans des occasions
du Prince Royal, de la Prin-
cesse son Epouse, & de la
Maison Royale, se placèrent
M. de L'Évent, Gentilhomme
de Son Excellence, De L'É-
Officier de Vaisseau François
Mauricet, Maître d'Hôtel de
Son Excellence, & Haussen,
Consul François. Lorsque tout
fut disposé, la marche com-
mença en ordre renversé par
ceux qui ont le moindre rang,
les plus élevés en dignité ven-
ant les derniers.

Un Maréchal des Logis

ORDRE

Marcher à la teste à cheval
suivi de dix sept carrosses à six
chevaux des premiers Sei-
gneurs de la Cour. Le premier
de M. Lerck, Conseiller d'Es-
tat, Maître des Ceremonies
Le second, de M. Etian, Che-
valier de l'Ordre de S. Jean de
Brandebourg, Maréchal de la
Cour. Cette Charge est com-
me celle de premier Maître
d'Hostel. Le troisieme, de M.
Linstk, Chevalier de l'Ordre
de Danebroc, Grand Maître
de l'Academie Royale, &
Grand Maître des Ceremo-
nies. Le quatrieme, de M.

134 MERCURE

Heragk, Conseiller de la Haute
et Justice. Cette Jurisdiction
est comme le Conseil Souve-
rain des Royaumes de Dane-
marck & de Norwegue. Le
Roy y preside aux premieres
Seances. Les Actes s'y adres-
sent à ce Prince, & même en
son absence les Jugemens se
rendent en son nom. Le cin-
quieme, de M^r Harboë, Con-
seiller de la Haute Justice, &
Premier Secretaire de Gevres.
Le sixieme, de M^r Jellen,
Grand Secretaire des Affaires
Etrangeres. Le septieme, de M^r
Elbort, Conseiller de la Haute

CALANT 255

Justice, & premier Secrétaire
des affaires de l'intérieur de l'Es-
tat. Le huitième, de M^r Krab,
Conseiller de la Haute Justice,
Gouverneur de l'Isle de Zee-
land. Le neuvième, de M^r
Brandt, Conseiller de la Haute
Justice, & Commissaire de
la Marine. Le dixième, de M^r
Plessen, General Lieutenant.
Le onzième, de M^r Schak,
Gouverneur de Copenhague,
les six derniers Seigneurs por-
tant le cordon blanc bordé de
rouge, comme Chevalier de
l'Ordre de Danebrock. Ils
sont aussi Conseillers Privés,

176 MERCURE

qui est la plus haute dignité où l'on puisse parvenir, & avant laquelle il faut estre Chevalier de Danebroc. Elle ne donne cependant qu'un Titre & les honneurs, & n'admet dans le Conseil que ceux que leurs emplois y appellent. Avant que la Couronne fust hereditaire, les Conseillers Privez estoient les Senateurs du Royaume, & partageoient l'autorité à la pluralité des voix avec le Roy Electif : Le douzieme, de M^r Pleffens, Ministre d'Etat, & Directeur general des Finances. Le troisi-

BALANT. 137

de M^{te} le Baron Foule, Con-
seiller de la Haute Justice, Mi-
nistre d'Etat, President des
Commerce, &c. devant Am-
bassadeur en Hollande & en
Suede. Le quatorzieme, de
M^{te} le Comte Aevenklau, Con-
seiller de la Haute Justice &
premier Ministre d'Etat, &
Grand Maître de la Vniversité
de la quinziesme, de la Hamb
Excellence M^{te} de Guldentev,
Conseiller de la Haute Justice,
Viceroy de Norwague, frere
naturel du Roy de Danne-
marck. Le seiziesme, de M^{te} le
General Admiral, Lieutenant

Avril 1699.

M

138 MERCURE

de Guldenlew, Fils Cadet naturel du Roy de Dannemarck, & le dix septième de la Haute Excellence M^r le General Fildt Maréchal de Guldonlew, Fils Aîné naturel du Roy de Dannemarck. Les derniers Seigneurs sont Conseillers Prives, & Chevaliers de l'Ordre de l'Elephant, portant le cordon bleu. Tous les carpes estoient precedez des Pages & Valets de pied de leurs Maîtres, qui, comme Conseillers Prives seulement, avoient envoyé leurs équipages au Cortége. M^r Dument,

GALANT. 139

Ecuyer de Son Excellence, venoit ensuite à la teste de ses équipages. Il estoit richement vêtu, aussi bien que toute la suite de Son Excellence. Il montoit un beau cheval couvert d'une selle & d'une housse de velours cramoisy, avec les chapelons de même, le tout garny de larges galons d'or. Il estoit suivy de quatre Pages à cheval deux à deux, leurs chevaux couverts de housses à fond de drap d'écarlate, avec une grande frange d'argent, & un molet aussi d'argent, séparé par un velouté vers. La

M ij

140 MERCURE

livrée estoit des plus riches & des plus brillantes. Les justaucorps des Pages estoient d'un drap d'écarlate, chamarréz par routes les côûtures d'un galon d'argent large de trois doigts, accompagné de chaque costé d'un velouté vert d'un demy doigt, & d'un galon d'argent de deux doigts, les manches pleines de même. Tous ces galons d'argent couvroient tellement l'habit, qu'on demêloit à peine le fond de l'étoffe; les vestes & paremens du justaucorps, de velours vert, aussi garnis d'argent,

GALANTI 141

le chapeau bordé d'argent ,
garni de plumes blanches , &
le reste de l'ajustement pro-
portionné à la richesse de la
livrée. M^r de la Terrière ,
l'un des Gentilshommes de
son Excellence, faisant la fonc-
tion de Sous-Ecuyer , suivoit ,
monté sur un cheval couvert
d'une selle & d'une houffe de
velours bleu avec les chaps-
rons garnis magnifiquement.
Douze Valets de pied mar-
choient ensuite deux à deux.
Leurs justau-corps étoient
d'un drap d'écarlate , couverts
sur toutes les coutures d'un

142 MERCURE

galon de la livrée, d'un vert velouté large de trois doigts un filot blanc en zigzag au milieu. Le galon accompagné de chaque costé d'un galon d'argent de même largeur couvrant presque entièrement les justaucorps ; les vestes de drap vert, avec de l'argent. Les chapeaux bordez d'or & garnis de plumes vertes & blanches, le reste de l'ajustement assortis. Deux Suisses à cheval, portant même livrée que les Valets de pied, avec de grands baudriers chantarrez de même, marchotent à la

GALANT. 147

reste des carrosses. Le premier carrosse estoit une calèche tirée par six chevaux noirs, tous les crins narez de rubans verts & blancs, le train & le corps du carrosse à fond noir. Toutes les moulures & autres ornemens dorez, le dedans doublé de velours cramoisy à rimages, la campanne & autres ornemens garnis de grands galons & franges d'or. Le second étoit aussi une calèche tirée par six chevaux noirs, tous les crins narez d'un ruban cramoisy & blanc, les harnois presque entièrement couverts de bou-

144 MERCURE

cles en or, les guides, résines, aigrettes, & glands d'or & de foye cramoisy, le train tout en or jusques aux moyeux, le corps du carosse d'un sculpture très-delicat, en trophée d'armes à fond d'or doré, portant les armes de Son Excellence aux panneaux, à cocompagnes aussi de trophées d'armes d'une peinture fine, l'imperiale couverte de cinq plaques dorées, ouvragées aux chiffres de Son Excellence, le dessus orné de pareils chiffres figurez par de gros clous dorcz & les perles de la Couronne de Comte

GALANT. 145

Comte par de gros clouds d'argent; le dedans de la Calèche doublé de velours plain cramoisi, garni de rideaux à fond de drap d'or rebroché de fleurs d'argent, la campane, le milieu, les coins & le couffin garnis d'un grand Point d'Espagne d'or; le siege du Cocher du même velours cramoisi, aussi bien que les housses des chevaux, le tout garny d'un riche Point d'Espagne d'or, haut d'un pied, & d'une frange d'or au dessous haute de neuf pouces. Le troisieme carosse à deux fonds, estoit

Avril 1699.

N

146 MERCURE

tiré par six chevaux noirs aussi, les crans natez de rubans bleus, les harnois emièrement couverts de grands ornemens d'orez plus riches que les premiers, les guides, rênes, aligrettes & glands d'or & de soye bleue, le train doré plein, les roues de sculpture, tournées & dorées, ainsi que les moyeux, le corps du carrosse d'une sculpture tres fine & tres delicate, dorée en plein par tout avec les Armes de S. E. peintes à la Chinoise tres finement dans les panneaux, l'Imperiale couverte

GALANT. 147

d'une housse de velours bleu, garnie tant plein que vuide, de larges galons d'or, & bordée d'une grande frange d'or, le dedans du carosse doublé de velours bleu plein, garni de rideaux de damas bleu, entichés d'un large galon par demi lez & de grandes franges d'or, la campane de Point d'Espagne d'or, & de grandes franges aussi d'or, le milieu, les coussins & les coins, le siége du Cocher & les housses des chevaux aussi de velours bleu, garnies de larges galons d'or. Les Danois fort avarés

N ij

148 MERCURE

de louanges, n'ont pû s'empêcher de se récrier sur la magnificence de ces Equipages, & d'avoüer qu'ils n'en avoient point encore vû de si riches ny de si beaux d'aucun Ambassadeur. La Reine l'a dit elle-même au Soupé en termes encore plus forts, & le Roy de Dannemarck en convint. Ce Prince, & toute la maison Royale, avoient vû M. l'Ambassadeur des fenestres du Chasteau, quoy qu'un peu éloignez de la route. Les carrosses du Roy & de la maison Royale venoient après, rem-

plis, comme on l'a déjà marqué. Le premier estoit celuy de Madame la Princesse Sophie de Dannemarck; le second de M^r le Prince Guillaume de Dannemarck; le troisième, de Madame la Princesse Louise, Epouse du Prince Royal; le quatrième, de M^r le Prince Royal; le cinquième, le second du corps de la Reine; le sixième, le second du corps du Roy de Dannemarck; le septième, le premier du corps de la Reine; le huitième, le premier du corps du Roy de Danemarck,

150 MERCURE

où estoit M' l'Ambassadeur.
La marche estoit fermée par
un autre carosse de S. E. rem-
pli de ses quatre Valets de
chambre.

Cela estant vû de la Rade,
un Vaisseau de guerre armé
devoit saluer S. E. de neuf
coups de canon, mais les gla-
ces ayant empêché de le dis-
poser à cet effet, S. E. entra
dans la Ville par la Porte de
l'Oüest, & fut salüée de vingt-
sept coups de canon des ram-
parts. Aussi-tost deux Pages
du Roy de Dannemarck, à
pied, se rangerent aux portie-

GALANT. 137

tes du carosse, & douze Valets de ce Prince marcherent devant. Il y en avoit aussi aux portieres des carosses de la Maison Royale. La Garde de la Porte se trouva double. Dans la premiere Place de la route, S. E. rencontra un Bataillon d'environ six cens hommes formé regulierement, à cause de la petitesse de la Place, tambours battant, Enseignes déployées, présentant les armes, & elle fut saluée du chapeau par les Officiers, qui ne saluèrent pas le Roy leur Maître autre-

N iij

152 MERCURE

ment, quand ils sont de pied ferme dans la Ville. Dans une seconde Place se trouva un pareil Bataillon en même posture, dont les Officiers saluerent Son Excellence comme les premiers. Enfin, après une heure & demie de marche, & avoir traversé la meilleure partie de la Ville, Son Excellence arriva dans une grande maison meublée des meubles du Roy de Dannemarck. A la descente du carosse se trouverent Mrs de Scarbiat, Mery & Boint, Gentilshommes de la Cour, nommez par le Roy.

GALANT. 153

de Dannemarck pour faire auprès de S. E. les fonctions de Maréchal , d'Echançon & d'Ecuyer tranchant , pendant les trois jours qu'elle devoit demeurer dans cette maison. Durant ce temps elle y fut aussi servie par les Pages & Valets de pied du Roy de Dannemarck. La porte de l'appartement de S. E. fut toujours gardée par deux Trabans la pertuisane à la main, & la porte de la maison par vingt Grenadiers , commandez par deux bas Officiers. En arrivant dans cette maison , M^r Gabel,

154 MERCURE

avec le Grand Maître des Cere-
monies, prenant toujours
la gauche, accompagna M^r
l'Ambassadeur dans son ap-
partement, qui se trouva tres-
bien illuminé; & après luy
avoir fait un second compli-
ment de la part du Roy son
Maître, pour le mettre en
possession de cette maison,
Son Excellence, pour en faire
les honneurs à son tour, prit
la gauche en le reconduisant
jusques au carosse. Peu de
temps après, Son Excellence
fut complimentée de la part
du Roy de Dannemarck par

GALANT. 157

M^r le Comte de Ravezan,
Chevalier de l'Ordre de Da-
nebroc, son premier Cham-
bellan; de la part de la Reine,
par M^r le Comte de Schaiz,
Chevalier du même Ordre,
son premier Chambellan; de
la part du Prince Royal, par
M^r Kaim, son Maréchal; de la
part de la Princesse Louïse, son
Epouse, par M. Berkintin,
Gouverneur de sa maison; de
la part du Prince Guillaume,
par M. Plessier, premier Gentil-
homme de sa Chambre, & de
la part de la Princesse Roya-
le, Sophie de Danemark, par

156 MERCURE

M. de Rosenkrans , premier Gentilhomme de sa Chambre. Son Excellence alla les recevoir au haut du degré , descendant une marche au devant des quatre premiers seulement, il leur donna à tous le pas & la main , & reconduisit les quatre premiers au carrosse , & les deux autres au bas de l'escalier. Depuis cette cérémonie , M. l'Ambassadeur , qui leur avoit fait cet honneur par rapport aux Princes de la maison Royale qui les envoyoit , ne leur donna plus la main , non plus qu'aux

Conseillers Privez qui vinrent manger avec S. E. Il ne fut envoyé aucun carosse au Cortège, ny fait aucun compliment de la part du Prince Charles, parce qu'il est en Voyage. Quand les Seigneurs qui devoient manger avec M. l'Ambassadeur, qui furent ce jour-là les mêmes qui l'estoient venus recevoir, & complimenter, furent arrivez, M. de Scorbiat, Maréchal, fit servir, & avertir Son E. La table estoit de quatorze couverts, placée à moitié sous un Dais de velours rouge à franges d'or. Au mi-

138 MERCURE

lieu estoit un fauteuil pour S. E. ayant une place vuide de chaque costé. Elle fut servie comme le Roy de Danne-marck. Un Page de ce Prince tenoit l'éguiere & le bassin, & M. Estens, Echanfon, presenta la serviette. S. E. toucha seulement du doigt l'éguiere & la serviette pour maintenir la possession, & s'estant placée dans le fauteuil au milieu du Dais, le maréchal indiqua les places aux personnes nommées selon leur rang, & alla tenir une seconde table de vingt quatre couverts pour le

GALANT. 159

Secrétaire de l'Ambassade, l'Ecuyer & les Gentilshommes de S. E. L'Echanfon resta derrière le fauteuil de M. l'Ambassadeur jusqu'à ce qu'il luy eust donné, & qu'il eust repris de luy le premier verre, & laissant cette fonction dans la suite du repas aux Pages du Roy de Dannemarck, il alla prendre place à la table du maréchal. M. Boyne, Ecuyer tranchant, au milieu de la table, debout vis à vis de son Excellence, occupoit & servoit les viandes. Ce repas fut accompagné de Trom-

160 MERCURE

pettes, Timbales, Violons, Flutes & Hautbois, & de quelques airs Italiens, par la musique du Roy de Dannemarck, & par celle du Prince Royal. On y but en ceremonie debout, & au son des Trompettes & Timbales, la santé des deux Rois & des maisons Royales, en cette sorte. Le Grand maistre des Ceremonies se leva, & prit un Villocum, ou grand verre plein, qu'il vuida à la santé du Roy Tres-Chrestien, & il la porta à S. E. qui cependant estoit debout, & tenoit le couver-

de du Villocum qui luy avoit
esté présenté par le Grand
maistre des Ceremonies. On
apporta ensuite deux Villo-
cum pleins, dont les deux pre-
miers Seigneurs qui estoient,
à la droite, prirent chacun un
couvercle. S. E. but à la santé
dû Roy de Dannemarck, & la
porta au premier, & ensuite
celle du Roy, qu'il porta au
second. Les autres firent ainsi
la ronde, pendant laquelle
on se tint debout, & par les
signaux qu'un Officier fit par
les fenestres avec une bougie
aux Trompettes & aux Tim-

Avril 1699.

O

162 MERCURE

bales, les Instrumens sonnèrent la charge à chaque coup, autant qu'il dura, & jusqu'à ce que la bougie fust retirée. Au premier repas on y ajouta celle de la Reine, & on vuida trois Villocum de suite. On servit une troisième table pour les Pages de Son Excellence, qui y furent traités après le souper avec ceux du Roy de Dannemarck. On en servit une quatrième pour les Officiers de S. E. une cinquième pour les Valets de pied, & une sixième ensuite pour les gens de son Ecurie.

GALANT. 163

Après le souper on presenta à laver à S. Excellence avec les mêmes ceremonies, & ensuite elle fut conduite par le Grand Maître & le Maître des Ceremonies, & par trois Gentilshommes destinez à la servir, dans la chambre du Lit, tapissée d'un tartin blanc imprimé de figures noires. Il y avoit un grand lit de velours rouge à crespine d'or, doublé de moire d'argent; mais l'Hostel de S. E. estant voisin, elle y alla coucher les deux jours suivans. Son Excellence se rendit le matin dans la même

O ij

164 MERCURE

maison, & y fut traitée avec toute la suite à dîner & à souper avec les mêmes ceremonies. Le maistre des ceremonies, & les trois Gentilshommes de la Cour l'alloient recevoir à son carosse, & l'y reconduisoient, marchant confusément devant M^r l'Ambassadeur, meslez avec les Gentilshommes. Il y avoit tousjours à la table de S. Excel. le Grand-maistre & le maistre des Ceremonies, & plusieurs Cordons blancs, avec les premiers Seigneurs & des Officiers de la Cour, & la Salle

GALANT: 165

estoit toujours pleine de spectateurs, que la curiosité y attiroit. Le Maréchal & l'Échanson firent parfaitement bien les honneurs du Roy leur maistre, à l'égard de la maison de M^r l'Ambassadeur, dont quelques Gentilshommes furent obligez de s'échapper par les fenestres, pour éviter un trop bon traitement.

Le 3. Mars, dernier jour du Carnaval, Son Excell. traita à dîner & à souper les Seigneurs qui l'avoient esté recevoir & complimenter, le Grand maistre & le maistre des

166 MERCURE

Ceremonies, les trois Gentilshommes de la Cour, leurs Hautes Excellences Mrs de Gubdenlev, General & Amiral; la haute Grace madame la Generale, & les principaux Seigneurs & Dames de la Cour. Il y eut Bal toute la nuit, & des Appartemens extraordinairement eclaiuez pour le Jeu. On y servit toutes sortes de rafraichissemens, & pour éviter la contraince de la ceremonie, on s'y trouva en masque. Madame la Generale, madame l'Ambassadrice, mesdemoiselles Fossari & ma-

GALANTS 167

forty , les deux Filles d'honneur , se déguisèrent en Espagnoles , avec des habits tres-propres , & faits exprés. Cette mascarade parut fort galante.

Les nouvelles de madrid du 5. du mois passé , portent que Sa Majesté Catholique avoit fait Grand d'Espagne le Pere Jean Navarro , Arragonnois de Nation , General de l'Ordre de la Mercy de la Redemption des Captifs , tant pour luy que pour les Successeurs à l'avenir , & qu'il lui avoit fait rendre les hon-

168 MERCURE

neurs de la Grandesse. Ce Pere devoit prêcher le 6. devant Sa Majesté Catholique, comme ayant l'honneur d'être depuis long-temps son Prédicateur ordinaire. Il est outre cela Baron des Baronnie d'Algar, & Escales, au Royaume de Valence luy, & ses Successeurs, depuis l'année 1309 & en cette qualité, il tient rang immédiatement après les Evêques dans les Estats Generaux de la Province.

M^r de Seve de Laval,
ayant remis à S. A. S. mon-
sieur

GALANT: 169

Monſieur le Duc du Maine, la Charge de premier Preſident au Parlement de Dombes, qu'il exerçoit depuis vingt ans, ce Prince luy a accordé des Lettres de Preſident d'honneur en conſideration de ſes ſervices & de ceux de ſa famille, qui tient cette Charge depuis long-temps, à condition d'avoir ſeance après les Preſidens à mortier titulaires. Monſieur le Duc du Maine a nommé pour premier Preſident de ſon Parlement meſſire Benoît Cachet de Montefan, fils de

Avril 1699.

P

170 MERCURE

messire Claude Cachet, Comte de Garnerants, Doyen du Parlement de Dombes, & Intendant de la Souveraineté. Mr de Montefan fut receu Conseiller au Parlement il y a vingt & un an ; & pourvû il y a trois ans d'une Charge de President à mortier. L'attachement de la famille au service des Souverains de Dombes, & son merite personnel, ont déterminé monsieur le Duc du Maine à le mettre à la tête de son Parlement. Il presta serment entre les mains de ce Prince le

GALANT: 171

9, de ce mois. Monsieur le Duc du Maine assis dans son fauteuil avoit à ses pieds un carreau, sur lequel Mr de Montefan s'étant agenouillé, & ayant mis ses mains jointes entre celles du Prince, Mr de Malesieu, Chancelier de Dombes luy dit: *Monsieur Cachet de Montefan, vous jurez & promettez à Monseigneur, outre la fidelité qu'un Sujet doit à son Souverain Seigneur, en qualité de premier Président du Parlement de Dombes, observer exactement les Ordonnances de S. A. S, de ne vous*

P ij

jamais départir de ses interets ;
à quoy Mr de Montefan
répondit : *Ouy, Monseigneur,*
je vous le jure & promets. En-
suite s'étant relevé, il remer-
cia monsieur le Duc du Maine
par un petit discours, dont
S. A. S. parut tres-satisfaite.
La Charge de President à Mor-
tier, que possedoit Mr de
Montefan, fut accordée en
même temps à Mr Desrioux,
Comte de Messirmy, qui vient
d'épouser mademoiselle de
Maleficu.

Le Dimanche cinquième
de ce mois, le Pere Jacques

GALANT: 173

de la Cour, Religieux Profès de l'Abbaye du Pin, Ordre de Cistcaux, prit possession de l'Abbaye de la Trape, au grand contentement de tous les Religieux de cette sainte maison.

On a appris que Messire Laurent de Laube, Gentilhomme du Mâconnois, âgé de cent ans ou environ, étoit mort à Cluny en odeur de sainteté le 13. Février dernier. Il étoit Capitaine commandant un barailon à la bataille de Castelnau dary, où mon-

P iij

174 MERCURE

sieur de Montmorency fut arrêté. Il fut fait ensuite Lieutenant Colonel du Regiment de Rébé, où il a servi avec honneur & distinction. Il avoit esté Gouverneur du Chasteau de Boular ayant la prise de Thionville, & a commandé en plusieurs autres places, & même l'Infanterie Françoise en l'armée de Monsieur le Duc de Wimar à la retraite de Mayence, & autres Campagnes. Il étoit fils & petit-fils de Louïs & Gaspar de Laube de Bron, qui ont eu aussi l'honneur de ser-

vir dans des emplois considérables, sous les regnes d'Henry III. & d'Henry IV. qui leur ont donné des marques de leur bienveillance par plusieurs bienfaits. Mr de Laube, Baron de Corcelle son fils, est actuellement Capitaine de Cavalerie au Regiment de Barentin, & André de Laube son petit fils, a esté fait Cornette de la Compagnie de M^r son pere dès l'âge de douze ans, où il a servi jusqu'à la réforme dernière. Les Armoiries de la maison de Laube sont d'azur

P iij

176 MERCURE

*au Cerf d'or rampant sur un
rocher d'argent.*

Louïse le Peletier ; Reli-
gieuse du Monastere de Nô-
tre-Dame de Grace de la Ville-
l'Evêque, qui après avoir esté
Abbesse de Nôtre-Dame de
Troyes durant plusieurs an-
nées, avoit remis cette Ab-
baye au Roy, & s'estoit reti-
rée par humilité en son pre-
mier Monastere de la Ville-
l'Evêque, comme simple Re-
ligieuse, y mourut âgée de
soixante & trois ans le 16. du
mois passé. Elle a laissé une

GALANT. 177

sœur & deux nièces dans ce Monastere de la Ville-l'Evêque. Elle estoit sœur de Messire Claude le Peletier, Seigneur d'Ablon, de Villeneuve le Roy, &c. Ministre d'Etat, President au Mortier honoraire, & cy-devant Contrôleur General des Finances,

Mr le Tellier de Bellefonds, Docteur & Professeur en Theologie, Chevalier de la Croix, & Prieur de Gassicour, de l'Ordre de Cluny, vient de donner au public quatre Tomes in-douze de Panegy

178 MERCURE

riques des Saints , dédiés à
S. A. S. Madame la Princesse.
On va imprimer tout de suite
du même Auteur les Octaves
du S. Sacrement & de
l'Assomption, les Mysteres de
Nôtre Seigneur , & de la
Vierge séparément, l'Avent,
le Carême, les Dominicales,
le tout presché dans les meil-
leures Chaites du Royaume.
Ses Panegyriques se vendent
à Paris chez Jean Musier, rue
du Petit-Pont, à l'Image de
S. Antoine, proche la Fon-
taine de S. Severin.

Je vous ay déjà fait voir en quelle situation se trouve aujourd'huy la France, & vous attendez que je vous parle de celle du reste de l'Europe. La difficulté n'est pas petite, parce qu'il est malaisé de dire des veritez sans offenser ceux dont on parle, quoy que fort souvent ces veritez n'ayent rien d'offençant; mais les interressez sont quelquefois si delicats, qu'ils ne scauroient souffrir que l'on parle d'eux, quoyqu'ils ne laissent échaper aucune occasion de parler des autres. En effet, il n'y a point

d'Etat où l'on soit si modéré qu'en France, sur l'article des Nouvelles publiques. On n'y voit jamais le moindre mot qui puisse chagriner personne, quoy que par tout ailleurs on cherche à la déchirer; mais c'est ce qui marque la glorieuse situation où elle se trouve; si elle estoit malheureuse, on la plaindroit. L'Empereur se voit aujourd'huy dans un estat tranquille, par la Paix qu'il vient de faire avec les Turcs; mais cette tranquillité est due à la France, qui depuis le regne du Roy, cal;

mé, ou fait remuër toutes les Puissances de l'Europe. Ce Monarque est si redoutable, quand il a les armes à la main, que toute l'Europe croit se devoir tenir sur ses gardes; & quand il luy plaist de faire la Paix, elle ne manque jamais de l'imiter. C'est par cette raison que l'Empereur a accepté celle que le Roy a bien voulu donner à tous les Princes liguez contre luy. Ce Prince ne seméloit point des affaires des Turcs, & la guerre que S. M. I. avoit avec eux, estoit en quelque façon re-

182 MERCURE

gardée comme une guerre qui estoit hors de l'Europe, & qu'il estoit libre à l'Empereur de continuer. Puis qu'il ne l'a pas fait dans le temps que les Turcs s'estoient affoiblis eux-mêmes par les troubles qui ont si longtems régné chez eux, & que l'Allemagne n'avoit plus de guerre à soutenir contre la France, il faut que l'Empereur se soit senty bien foible, pour n'avoir pas profité de tant de conjonctures favorables, ce qui fait connoître la situation où il se trouve aujourd'hui.

GALANT. 183

A'huy , sans qu'il soit besoin
d'en rien dire davantage. Il est
certain qu'il a beaucoup vendu
du & engagé de Terres & de
Principautez , qu'il ne scau-
roit retirer. Il n'est au dessus
des autres Princes que par le
titre qu'il porte , les Pays he-
reditaires sont peu de chose ,
& ses revenus ne sont pas con-
siderables. Ainsi il n'est puis-
sant qu'avec les secours des
Princes de l'Empire. Ces se-
cours ne sont qu'en Troupes,
ou en argent pour en entre-
tenir seulement pendant la
guerre ; ils n'augmentent

184 MERCURE

point les Finances, qui sont tres-mediocres, parce qu'il ne jouit que du revenu de quelques Pais Hereditaires, la qualite d'Empereur ne luy donnant qu'un titre aussi onereux que glorieux. Ses Etats ne peuvent luy fournir, comme aux autres Souverains, dequoy acquitter les dettes qu'il contracte souvent pendant la guerre, & dans lesquelles l'Empire n'entre point; de sorte que pour être puissant, mais en Troupes seulement, il faut qu'il soit en guerre, & qu'il tienne
cette

cette puissance des Princes de l'Empire, qui non seulement sont tous Souverains dans leurs Etats; mais qui tous ensemble composent une espece de Jurisdiction Souveraine, formée de leurs Députez; ce que l'on appelle *Diette*. C'est où l'on décide des Affaires generales de l'Empire, dont l'Empereur est veritablement le Chef; mais un Chef qui se trouveroit sans Etats, s'il n'avoit point de Pais Hereditaires. Ainsi tout l'avantage des Empereurs est d'avoir le pas sur les autres Souverains,

Avril 1699.

Q

186 MERCURE

& de commander pendant la guerre toutes les Troupes de l'Empire.

Il n'est pas besoin d'un long discours, pour faire voir la situation où se trouve aujourd'hui l'Espagne. Elle jouit de la Paix que la France a bien voulu luy donner, & sa politique pour les affaires du dehors n'est guere en mouvement. Chacun est plus attentif à la santé du monarque, qu'aux affaires de la monarchie, & pense plus à l'avenir qu'au present. Les uns prennent des mesures pour estre

maintenus dans leurs postes, quand la mort de leur monarque arrivera ; & pendant que les uns craignent de tomber, les autres travaillent pour s'élever lors que ce malheur arrivera. Chacun se nomme en soy même un Successeur à la Couronne, non pas selon le droit des prétendans, mais selon les interets, & ils se préparent secretement à soutenir le choix que leur ambition leur fait faire dans le fond de leur cœur. Quoy qu'il paroisse que la Reine gouverne absolument l'esprit du Roy, il

Qij

188 MERCURE

Y a des momens, où ce Prince paroist trop absolu, ce qui malgré son autorité ne laisse pas de l'inquieter. Ce Monarque songe à bien mourir, & cette Princesse pense à vivre toujours avec la même autorité. Elle a des Créatures & des Ennemis; elle a de l'esprit & de la fermeté, la plupart des Grands ne luy disent pas ce qu'ils pensent, & elle voudroit bien le deviner. Le peuple est le même qu'il est par tout ailleurs. On luy fait vouloir un jour une chose, & un autre jour une autre, de ma-

GALANT. 189

niere qu'il ne sçait ny ce qu'il veut, ny ce qui luy convient; & de quelques beaux jours dont on jouisse aujourd'huy en Espagne, ils sont comme ces beaux jours de l'Esté, qui lorsque les chaleurs sont excessives, voyent souvent obscurcir l'air le plus serein, par de prompts orages qui s'y forment en un moment.

Quant à l'Angleterre, son Parlement travaille à la mettre dans une meilleure situation que celle où elle se trouve presentement. Tant que la France & la Hollande ont

190 MERCURE

esté en guerre , & qu'elle est demeurée en Paix, l'argent est entré chez elle en abondance, sans qu'il en soit sorti. Son commerce a fleury , & elle a fait celuy que devoient faire les Nations en guerre ; mais si tost qu'elle a cru devoir prendre les armes, elle a commencé à travailler à sa ruine. Il ne s'est plus trouvé de Souverains en Europe qui luy aient donné de l'argent pour rester neutre , ou pour l'engager à prendre party ; & loin de faire le commerce pour les autres Nations , tout le sien a

cessé entièrement , ou si elle a voulu le continuer en quelques- endroits, elle a perdu par la prise de ses Vaisseaux, qui sont tombez entre les mains des François, la plus grande partie des richesses qui luy venoient des Indes; & ces mêmes François ont pris sur les Anglois une si grande quantité de toutes sortes d'autres Bastimens, qu'ils ont eu pour rien pendant la guerre tout ce qu'ils estoient obligez de leur acheter pendant la Paix. Outre cela, ces François ont rançonné beaucoup d'autres

192 MERCURE

petits Bastimens, dont ils ont
tiré de l'argent en espèce.
Les Anglois n'ont pû, pour
deux raisons, avoir que tres-
rarement le même avantage
sur les François; première-
ment, parce qu'à forces éga-
les, il est rare que les Fran-
çois ne demeurent pas vain-
queurs de leurs Ennemis; &
en second lieu, parce que la
France ayant beaucoup moins
besoin des autres Nations,
que les autres Nations n'ont
besoin d'elle, avoit en mer
plus de Vaisseaux de guerre,
que de Bastimens chargez
de

de marchandises. Ce n'est pas tout ce qu'il y avoit de fâcheux pour l'Angleterre dans ceste guerre. Il paroissoit que la France avoit beaucoup d'Ennemis, parce que les Troupes de plusieurs Puissances combattoient contre elle ; mais la plus grande partie de leurs Souverains n'avoit rien à démeller avec elle ; ils ne luy demandoient rien , & la France ne vouloit rien d'eux ; & si leurs Troupes grossissoient les Armées d'Angleterre & de Hollande, ce n'estoit que parce qu'elles estoient payées.

Avril 1699.

R

194 MERCURE

par ces deux Puissances, en sorte qu'il en couroit exécrablement à l'Angleterre; & ce qu'il y avoit encore de plus fâcheux pour cet Etat, c'est qu'il ne se dépensoit pas un fol en Angleterre, de tout l'argent qu'elle donnoit, tant aux Troupes Etrangères, qu'aux siennes propres. Toutes ces choses sont cause qu'elle s'est trouvée tellement accablée de dettes depuis la conclusion de la Paix, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse de plusieurs siècles redevenir aussi florissante qu'elle estoit.

GALANT: 195.

La plus grande partie de l'espece est sortie de ce Royaume. L'Angleterre a emprunté, & emprunte encore tous les jours; elle doit la plus grande partie des interets de ses vieilles dettes, & il faut qu'elle trouve de l'argent pour remblater les non valeurs de plusieurs fonds, que le Parlement avoit donnez pendant la guerre, & qui n'ont pas produit les sommes pour lesquelles ils ont esté reçus. Voilà l'estat où se trouve ce Royaume, sans avoir profité d'un pouce de terre pendant

R ij

196 MERCURE

toute la dernière guerre. Elle cherche présentement à s'acquitter, & ayant besoin pour cela de toute l'économie imaginable, elle casse toutes les Troupes qu'elle croit ne luy pouvoir estre d'aucune utilité. Elle reconnoist fort prudemment qu'une Ile n'a besoin que de Vaisseaux pour se garder, & qu'il n'y a point d'apparence, suivant la situation des affaires de l'Europe d'aujourd'huy, & la puissance des Princes qui la gouvernent, qu'une guerre heureuse ou malheureuse pust finir autre.

ment qu'en la réduisant dans
ses bornes ordinaires; c'est à
dire, que comme il seroit
tres-difficile de la subjuguér,
il luy seroit également diffi-
cile de conserver des conque-
stes au-delà de la mer qui
l'environne. Ainsi elle ne peut
jamais tirer de fruit d'aucune
guerre; mais il est seur qu'elle
n'en peut jamais faire sans se
ruiner, puis qu'il faudroit
nécessairement que son ar-
gent passast au-delà de la mer
& cela estant, il ne rentreroit
point chez elle. Elle a fait
la faute de le laisser sortir tant

198. MERCURE

qu'a duré la dernière guerre ; & elle tâche à rétablir ses affaires par son économie. Elle ne veut point garder de Troupes qui luy seroient inutiles , & luy coûteroient beaucoup ; mais comme elle n'apprehende rien tant que le pouvoir arbitraire , & que les Souverains ne peuvent l'acquiescer que par là , elle trouve qu'il est de sa politique de n'en avoir jamais un grand nombre sur pied dans le Royaume.

L'Angleterre a esté trop unie dans la dernière guerre

avec la Hollande, pour mettre
loi de l'espace entre les
Articles qui doivent les re-
garder. Quoy que leur union
ne soit pas aujourd'huy si en-
tiere, jamais si petit Etat n'a
fait dans le monde une si
belle figure : mais aussi ja-
mais Etat ne s'est il tenu sur
ses gardes avec tant de fois,
ny avec tant d'attention.
Tout loy fait ombre, tout
inquiete ; & dès que la For-
tune rit tant soit peu aux
Princes qui peuvent y avoir
entrée, il croit aussi tost qu'il
a juré sa perte ou celle de son

R iij

Commerce. Comme il s'est soustrait de la Puissance d'Espagne, il craint de lui voir un jour assez de force en main pour se ressaisir de son bien. Il craint que la France n'attente sur sa liberté, ou parce que le voisinage rend ses Provinces à sa bien-séance, ou parce que si le Roy d'Espagne venoit à mourir, cette même France, si on rend justice aux droits de Monseigneur le Dauphin, seroit en droit de redemander un jour cette portion de la Couronne d'Espagne, & qu'il est

dangereux d'avoir un ennemy
aussi redoutable que la Fran-
ce, qui est seure de réüssir
dans tout ce qu'elle entre-
prend. C'est ce qui fait que
la Hollande apprehende telle-
ment aujourd'huy la mort du
Roy d'Espagne, que ses ac-
tions haussent & baissent tous
les jours dans cet Etat, selon
qu'on y apprend de bonnes
ou de mauvaises nouvelles
de la santé de ce Monarque.
Cette Republique, toujours
inquiete pour le maintien de
sa liberté, se persuade que la
France conserve trop de trou-

202 MERCURE

pas dans un temps de paix, & que l'Angleterre n'en laisse pas assez à son Roy pour le secours des Provinces de Hollande en cas de besoin. Elle s'en reserve elle-même plus qu'elle ne doit pendant la paix, quoy qu'elle soit tellement endettée, que quelques unes de ses Provinces refusent par impossibilité, de contribuer à ses dépenses. Elle voit avec beaucoup de chagrin les troupes Hollandoises nouvellement arrivées d'Angleterre, sans avoir esté payées des arrerages qui leur

font dûs, parce qu'elle se trouve obligée de les entretenir, quoy que son Etat de Dépense pour la guerre soit réglé pour cette année. Enfin son agitation est si grande pour ce qui regarde la conservation de la liberté, qu'on s'y forme souvent des chimeres dont on apprehend de les suites, avec autant d'inquietude, que l'on pourroit en avoir sur les veritez les plus constantes. Quoy que l'Etat de Hollande soit fort petit, il y a plus de gens qui disent & qui écrivent des

nouvelles, que dans le reste du monde. Il ne faut pas s'en étonner, puis qu'on y écrit plus librement qu'ailleurs, même en temps de paix. Quand la même liberté seroit permise en France, je ne vous en dirois pas davantage, puisque depuis vingt-trois années je n'ai cherché à dire du mal de personne, & que si j'ay chagriné quelqu'un, ce n'a jamais esté de dessein formé. Je scay qu'un peu de sel contribuë beaucoup au débit d'un Livre: cependant j'ai lieu de me louer du

public, qui a souffert si longtemps les miens.

Quoique la Pologne n'ait point de Guerre à soutenir presentement, elle n'est pas dans une situation plus tranquille. Les Polonois ont eu de tout temps une antipatie furieuse pour les Allemands, & ceux qui sont aujourd'huy en Pologne ne contribuent pas peu à l'entretenir par les desordres qu'ils y commettent. D'ailleurs, ces Peuples ont toujours apprehendé que s'ils avoient un Roy Allemand, il n'establist chez-

eux la Puissance Arbitraire. Ils en ont un dont les Troupes trop nombreuses dans le Royaume leur donnent de l'ombrage, ils voudroient qu'elles en fortissent, & le Roy se fert de toute la prudence imaginable pour les y faire demeurer. On attend une Diète generale, où chacun fera connoître ses raisons, & agir sa politique.

Monsieur le Duc de Savoie estant un Prince vif, penetrant, & toujours occupé des soins de son Estat, & retabli en tres-peu de temps

le désordre que la Guerre avoit mis dans les affaires, & rangé à leur devoir des Peuples qu'il paroissoit impossible d'y réduire, en sorte qu'il est en estat de se faire craindre de ses voisins, dont quelques uns, dit-on, l'aprehendent.

La Republique de Venise, apres avoir soutenu glorieusement la Guerre contre les Turcs, vient de faire voir sa sagesse, & sa moderation en signant la Paix; je ne crois pas qu'il soit besoin d'en dire davantage pour me faire entendre.

208 MERCURE

Je ne parle point des Puissances qui n'ont point eu de part à la dernière Guerre, ou qui n'en ont eu que par les Troupes qu'elles ont louées. Comme rien n'a esté dérangé dans leurs affaires, & que le calme est demeuré chez eux, il ne s'y passe rien d'assez extraordinaire pour donner lieu d'en parler, mais je puis vous assurer que presentement que je suis quitte de ma promesse, je vous apprendray tous les mois en très-peu de paroles, ce qui se fera passer dans les principaux

Etats de l'Europe.

J'ay oublié à vous mander la mort d'une personne aussi considerable par sa naissance que par son grand âge, arrivée dès le mois de Fevrier dernier. C'est celle de Messire Joachim de Montaignu Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzols, Comte d'Asps Ilant, Seigneur de la Ville de Pradelle, Seigneur de Saint Marcel d'Ardesse, Framigeres, Domyfac, Plausac, la Mothe Bremont, Baron de Montglandin & autres Places, decedé à Saint Cravat des Arde-

Avril 1699.

S

210 MERCURE

ches à deux lieues du Pont-Saint-Esprit dans sa quatre-vingt-dix-septième année. C'est l'ayeul de M^e le Marquis de Bouzols, Mestre de Camp du Regiment Royal-Piedmond, qui épousa comme vous sçavez le 15. May 1696. Mademoiselle de Croissy, sœur de M^e le Marquis de Torey, Ministre, Secrétaire d'Etat & grand Tresorier des Ordres du Roy. Sa Maison est originaire de Languedoc où elle possède encore beaucoup de grandes Terres, & entre autres la Comté d'Als qui lui

GALANT. 214

donne le droit de Seance aux
Estas, comme Baron par tour.
Elle a donné un Grand Maif-
tre à l'Ordre de Malte il y a
plus de trois siecles nommé
Guerin de Monraigu. Le def-
sunt avoit un oncle Paternel,
Grand Prieur de Toulouse,
Ambassadeur de l'Ordre de
Malte en France, Lieutenant
de Roy de la Ville & Citadel-
le de Cuis sous M^r le Duc d'E-
pernon. Christophe, Vicomte
de Beaune, son oncle mater-
nel, Lieutenant General pour
le Roy en la Basse Auvergne,
mourant sans enfans, l'insti-

S ij

214 **MERCURE**

tua son heritier universel à la charge du Nom & des Armes de Beaune qu'il écartelle avec celles de Montaigu. M^e le Vicomte de Beaune dont je vous apprens la mort, a esté marié deux fois ; la premiere avec Dame Marie de la Baume de Suze, & la seconde avec Dame M. d'Avezune de Caderouffe. Il n'a eu des enfans que de la premiere, qui estoit fille de François de la Baume Comte de Suze, Lieutenant General pour le Roy en Provence, Chevalier de ses Ordres de la quatrième creation

GALANT. 213

faite par Henry III. le dernier jour de l'an 1581. & de Catherine de Cuvillon Bressieux sa seconde femme , sœur du Comte de Rochefort , du défunt Evêque de Viviers , mort le plus ancien Prélat de la Chrétienté , & des Marquises de Guelandes , de Chambonas , & de Taillades. De ce mariage il ne reste qu'un fils unique , messire Remy - Antoine de Montaigu , Vicomte de Beaune par la mort de son pere , Marquis de Bouzols , & autres Places , qui a épousé Dame Anne Gabrielle . cd

214 MERCURE

Beaufort - Camilhac - Montravet, fille aînée de Maximilien de Beaufort - Camilhac - Montravet, Comte d'Auvergne, & de deffunte Dame Felicité d'Auzon, heritiere de Montravet, son épouse. M^r le Vicomte de Beaune d'aujourd'hui a trois enfans de son mariage, qui sont Joachim de Montaigne, marquis de Bouzols, mestre de Camp du Regiment Royal Piemont; Maximilien de Montaigne, dit le Comte de Bouzols, Lieutenant au Regiment des Gardes Françoises, & M^r le

GALANT. 219

Chevalier de Bouzols , major du Regiment Royal Piemont. Mr le marquis de Bouzols , qui a épousé Mademoiselle de Torcy , s'est distingué à la bataille de Fleurus , où il fut blessé à la teste de son Regiment dans la même année qu'il en avoit esté pourvû par la démission de Mr le marquis de Rivarolles. Il eut l'honneur au mois de Juillet 1696. d'estre choisi pour ostage de la Trêve de Savoye avec Mr le Comte de Tessé ; dont il est parent tres-proche ; & l'année dernière il

216 MERCURE

alla en Lorraine en qualité d'Envoyé extraordinaire, complimenter Monsieur le Duc de Lorraine sur son retour dans ses Estats; il en fut regalé d'une Boëte à Portrait enrichie de Diamans.

Messire Pierre Benoise est mort au commencement de ce mois âgé de près de quatre-vingt-trois ans. Il n'en avoit que vingt & un quand il fut reçu Conseiller au Grand Conseil. Après avoir exercé cette Charge pendant seize années avec l'intégrité & l'application d'un bon magistrat, il

il songea à une vie retirée, qui
l'a rendu estimable par les ex-
ercices de charité qu'il a pra-
tiqués en toutes occasions, &
par sa grande modestie. Il
estoit le dernier des Enfants de
Charles Benoist, Secrétaire
du Cabinet de Henry III.
connu dans l'Histoire par sa fi-
delité & par l'attachement in-
violable qu'il a eu pendant les
temps les plus difficiles à la
personne de ce Prince, qui
avoit créé cette Charge de
confiance en sa faveur, &
qui l'honora de Commission
des plus importantes & vices

Paris le 1698.

T.

218 MERCURE

secrètes. Jamais Sujet & Domestique n'a plus marqué de reconnoissance envers son Roy & son Bienfaicteur, par les dépenses extraordinaires qu'il fit pour les Funerailles de ce Prince, par les Services qu'il a fondez à Saint Cloud, & aux Feuillans de Paris, & par les medailles qu'il fit frapper. Après la mort de Henry III. il se retira de la Cour, & fut Maistre des Comptes, avec Lettres de Conseiller d'Etat. Il estoit petit-Fils de Jean Benoise, procureur du Roy à l'Hostel de Ville de Paris en 1526. Il paroist par les

Registres de la Ville de ce temps-là, qu'il avoit plusieurs Commissions importantes. Charles Benoise, Secretaire du Cabinet, & maistre des Comptes à Paris, avoit épousé Helene Passart, Fille de Pierre Passart, Notaire & Secretaire de la Cour de Parlement de Paris, & il en avoit en cinq Fils & deux Filles. Les Fils sont, Henry Benoise, maistre des Comptes; Pere de Charles Benoise, & d'Helene Benoise, qui a épousé François Menardeau, maistre des Requestes; Charles Benoise,

T ij

206 MERCURE

Conseiller de la Grand'Chambre; François Benoist, Sieigneur de Tachainville; Aubin Benoist, de Germenonville, Conseiller au Grand Conseil, & Pierre Benoist qui vient de mourir. Adrienne Benoist, l'aînée des filles, épousa Pierre Hallé, Conseiller au Parlement, & Marie Benoist fut mariée avec Pierre Brisnac, mort Sous-Doyen de la Grand'Chambre. Ces deux sœurs ont laissé à Pierre Benoist, pour neveu aujourd'hui vivans, le Commandeur & l'Abbé de Bpif.

CEALANT: 221

Chacq; pour peins neveux
M^r de Ponscaré Conseiller
d'honneur, & Mrs de Bri-
nac, de Brageclogne, de Bul-
lion, de Domnia, & Con-
seillers au Parlement, de Bri-
nac Capitaine au Regiment
des Gardes, de Marquis de
Bully, de Menval, & le Comte
de Morans, Megrigny, &
pour aîniert petits neveux,
M^r de Ponscaré Maître des
Requestes, & Mrs de Pon-
caré Durant, & Bochant de
Saïon, Conseillers au Parle-
ment, Pierre Benoïse dont je
vous apprens la mort. J'ai

T iij

222 MERCURE

huit enfans de Catherine de Ricoüart, quatre fi's, quatre filles Religieuses. Charles Bennoise l'aîné, qui a esté Conseiller en la premiere des Enquestes, & qui est à present Conseiller d'honneur au Parlement, a épousé Marguerite Pichon petite fille de Denis Pichon Secrétaire du Roy, qui estoit de la famille de ce nom, qui a possédé des Charges considerables au Parlement de Bordeaux. Ils n'ont qu'un fils encore jeune. L'aînée de leurs filles a épousé M^r Grün Garde du Tresor

GALANT. 224

Royal, dont la famille est alliée à celles de Montbron, de moüy, de Riberpré, Brûlard, Bragelogne, & de Choisy. Le second fils de Pierre Benoise, est François Abbé. de S. Faune de montreuil sur mer, & Catherine d'Amiens. Le troisiéme, est Philippe Benoise Chevalier de malthe, qui estant Lieutenant de Vaisseau, & Capitaine d'une Compagnie de la marine en 1694. attaqua si à propos & avec tant d'intrepidité les Anglois, qui vouloient faire une descente à

T iij

224 MERCURE

Camaret près de Brost, qu'il les força de se retirer avec une tres-grande perte de leur part. Le Roy le fit Capitaine de Vaisseau dans le moment que la nouvelle en fut arrivée. Le quatrième fils est Charles Pierre Benoist, aussi Chevalier de l'Ordre de Malthe & Profès. Depuis longtemps il n'a manqué aucunes occasions de servir sa Religion. Catherine de Ricoiart leur mere, est fille de Jacques de Ricoiart Sr de S. Georges & de Catherine le Peulre, & petite niece & heritiere

d'Antoine de Ricouart Con-
seiller au Parlement de Paris
en 1584. conjointement avec
les deux freres Antoine de
Ricouart Maître des Reque-
stes, & Jacques de Ricouart
Seigneur d'Herouville Maî-
tre d'Hostel du Roy, dont
le fils est aussi Maître d'Hô-
tel du Roy. Les enfans d'An-
toine Maître des Requestes,
il y en a un Colonel du Re-
giment de Hainaut, & deux
Lieutenans de Vaisseau. La
famille de Ricouart est aliée
à celles de Pinon, de la
Prince de la Bretonniere, de

226 MERCURE

Camus & Bonnes, de Doujat,
de Charpentier, Rouillier,
d'Arbalestre Vicomte de Me-
lun, de Somenville, du
Royer, & de Gaumont.

Voicy les noms de plu-
sieurs autres personnes distin-
guées mortes pendant les mois
de Mars & d'Avril.

Messire Nicolas Boitet,
Chanoine de l'Église de Paris,
Prieur & Seigneur de Cesse,
mort âgé de soixante ans.

Dame Marie de Boylefve,
veuve de Messire Louis Gui-
bert, Seigneur de Buffy, de
Cœuilly, de Gagny & autres
lieux.

GALANT. 227

Dame Anne Foucher, épouse de Messire Guillaume Jaffaud, Seigneur de la Borde, Vernou, Dugué & autres lieux, Conseiller du Roy en la Cour de Parlement.

Messire Jean de Francs Seigneur d'Anglure en Mafconnois; il estoit fils puisné de Jacques de Francs Vicomte des Sertaux, Seigneur d'Anglure, mossi & autres lieux, & de Dame Jeanne de Rougemont de Pierreclos son épouse. Son Ayeul estoit de la Maison d'Albon, Saint Forgeux, puisnée de celle des Dauphins

228 MERCURE

de Viennois qui ont donné le Dauphiné aux Roys de France. Celuy dont je vous apprend la mort avoit épouſé Dame Anne Charreton, veuve d'un Gentilhomme de la Maïſon de Rolin ſi connue en Bourgogne par un Chancelier & un Cardinal de ce nom. Il ne laiſſe point d'enfans d'elle ; la Maïſon de François eſt une des plus anciennes & des plus conſiderables du Maïſonnois & ſon nom eſt renommée dans l'Hïſtoire & les Antiquitez de cette Province : Elle eſt alliée à celles

de Fouldras, Sainte Colombe, de Thalamy, du Thil, Busseuil, Saint Germain, Albon, de Cremeau, Rougemont & plusieurs autres des premières du Royaume.

Dame Jeanne Angelique le Roux, Epouse d'Aymé Serres, Ecuier Seigneur du Buis de de de Vramaye, Conseiller Secretaire du Roy & du Parlement, ancien Avocat Baronier, & Receveur des Consignations des Requestes du Palais

Jacques menant, Sous-doyen des Auditeurs ordinaires en la

230 MERCURE

Chambre des Comptes. Il n'a point laissé d'Enfans.

Baptiste monnoyer, Peintre ordinaire du Roy, Conseiller en son Academie Royale de Peinture & Sculpture, mort à Londres en Angleterre, où il estoit allé avec permission du Roy. Il estoit connu sous le nom du Sieur Baptiste, & estoit un des plus habiles Peintres pour les fleurs. Il laisse entre autre Enfans une Fille, qui a épousé M^r de Fontenay, aussi Peintre pour les fleurs, des plus estimez & des plus fameux de là même

**Academie Royale de Peinture
& Sculpture.**

M^r Buret, Sculpteur du Roy,
ancien Professeur de l'Acade-
mie Royale de Peinture &
Sculpture. Il estoit tres-habile,
& auroit esté un des premiers
Sculpteurs de son temps, sans
sans la perte de la vûë qui luy
arriva lors qu'il estoit le plus
employé. Aussi le Roy le con-
sidera particulièrement, & le
gratifia d'une pension, dont
il a jouÿ jusqu'à la fin de sa
vie.

**Louïs Ferrand, ancien Avo-
cat au Parlement; Censeur des**

232 MERCURE

Livres, principalement de la
Langue Grecque, pour M^r le
Chancelier. Il estoit de Tou-
lon, & a donné plusieurs ouvra-
ges sçavans d'Histoire sainte,
de Theologie, d'Histoire Ec-
clesiastique, estant fort versé
dans ces Sciences, & ayant
pension du Clergé pour sa
grande capacité. Il a laissé
quelques manuscrits, dont il
y a lieu de croire qu'on fera
part au Public.

Maître Jean Gerbais, Doc-
teur en Theologie de la mai-
son & Societé de Sorbonne,
Professeur du Roy en Eloq

quende au College Royal
 Censeur des Livres pour M^r le
 Chancelier, & ancien Princi-
 pal du College de Reims, fonde
 de en l'Université de Paris.
 Il estoit de Reims, & a donné
 au Public plusieurs Ouvrages
 de Theologie & de Droit Ca-
 non, dans lesquels il a sou-
 tenu fortement les Libertez
 de l'Eglise Gallicane.

Dame Marie Brustard, Veuve
 de messire Nicolas Louis
 de l'Hospital, Marquis de Vi-
 try, Ambassadeur pour le Roy
 en Pologne. Elle estoit âgée
 de soixante & quatre ans, &

Avril 1699.

V. 300

234 MERCURE

Fille de Nicolas Bruslard, Seigneur du Boullay, Chambellan de Monsieur le Duc d'Orleans, & de Marie Cerifier, & Petite-fille de Pierre Bruslard, Seigneur de Crosne & de Genlis, Secretaire d'Etat.

Messire Arnault Marin, Chevalier, Seigneur de la Chastaigneraye, Conseiller du en ses Conseils d'Etat & Privé, & direction de ses Finances, cy devant premier President au Parlement de Provence, & maistre des Requestes honoraire. Il estoit Fils aîné de M^r Marin, Intendant des Finances. c

Messire André Bazin, Curé de l'Eglise Paroissiale de Saint Pierre des Arcis de Paris. Il a mené une vie exemplaire, édifiante, & toute sainte. M^r l'Archevêque de Paris a nommé à cette Cure M^r Morand, Docteur de Sorbonne, Vicaire de Saint Jacques de la Boucherie, & ancien Vicaire de Saint Germain de l'Auxerrois.

Messire Mathieu Arundell, Anglois de Nation, mort à Paris âgé de dix-sept ans. Il estoit Fils de Milord Arundell, Comte du Saint Empire, Ba-

236 MERCURE

ron de Wardour , Pair d'Angleterre.

Dame Françoise Briçonnet , Veuve de Messire Henry Thibault , & Seigneur de Beaurain , Maistre ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris. Elle estoit de l'illustre Famille des Briçonnet , & Sœur de Clemence Briçonnet , qui a épousé Denis maréchal , Seigneur patron de Vaugirard près paris , Conseiller en la Cour des Aides.

Le 4. de ce mois , Joseph-François de ponteves , heritier de la maison de Buotes , épousa

Loüise - Alexandrine Dupuy,
 heritiere de la Maison de
Montbrun. La maison de
Ponteves est si ancienne,
 qu'on ne sçauroit remonter
 jusqu'à son origine; mais on
 sçait qu'un des Cadets de la
 maison du Goust, prit autre-
 fois le nom de Ponteves.
 Quant à celle Dupuy, ou de
Podio, il suffit de dire que le
 premier Grand maistre des
 Hospitaliers de Saint Jean de
 Jerusalem en est. Cette Ge-
 nealogie vient d'estre mise au
 jour par l'Auteur de l'histoire
 du marquis de Saint André.

238 MERCURE

Le Roy a nommé Messire François Kerchent de Coëttenfo à l'Evêché d'Avranches, sur la démission volontaire de M^r Huet, cy devant Sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin, à qui le Roy a donné l'Abbaye de Fontenay près de Caën, que possédoit auparavant feu M^r de Chamaran-de. M^r l'Abbé de Coëttenfo est Frere du Marquis de ce nom, Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde: qui a épousé la Fille unique de M^r Bertaud de Freauville, Conseiller au Parlement.

GALANT. 239

La Tresorerie de la Sainte Chapelle de Paris a esté donnée à M^r l'Abbé de Champigny, Doyen de l'Eglise Cathedral de Chartres. Il est Fils de M^r Bochart de Champigny, maistre des Requestes, Intendant de Normandie & de Bourbonnois, & Petit fils de M^r Bochart de Champigny, President au Parlement de Paris. Il a un Frere Evêque de Valence, un autre Intendant en Canada, & un autre Prevost de l'Eglise de l'Isle.

M^r l'Abbé de Montmorel, Aumônier de madame la Du-

240 MERCURE

cheffe de Bourgogne, & Frere de M^r l'Abbé Desaleurs, si fameux par les Prédications, a esté pourvû de l'Abbaye de Launoy, ainsi que M^r Anselme, du Prieuré de Saint Pierre Saint Paul de Bouzeville en Saintonge. Il y a longtems qu'il prêche avec de grands applaudissemens à la Cour, & dans les meilleures Chaires de Paris, & le Roy de son propre mouvement a recompensé son merite, & la vie exemplaire qu'il mene, en luy donnant ce Benefice.

Il est arrivé une grande révolution

GALANT. 241

volution à Thunis, au mois de Decembre, & la nouvelle n'en est arrivée que depuis fort peu de jours, par des Bâtimens de la Compagnie du Cap-Negre. Rumadan Bey, après la mort de son Frere Haly Bey, arrivée il y a environ trois ans, se saisit de la Charge de Bey, sous prétexte de la minorité de son Neveu, Fils d'Haly. Cette Charge est la premiere du Royaume, parce que le Bey commande toujours les Armées, qu'il est Maure de Nation, qu'il leve le Carache, & paye les Trou-

Avril 1699.

X

242 MERCURE

pes. Ramadan l'exerçoit depuis trois ans avec assez de tranquillité. L'envie qu'il eut de se l'assurer, l'engagea à faire crever les yeux à son Neveu, qu'il tenoit enfermé dans un Chateau de campagne. Ceux qui furent commis à cette cruelle execution, ne s'en acquitterent pas bien. Il s'est trouvé dans la suite qu'il luy est resté un œil, dont il voit fort clair, ce qu'il a caché adroitement à son Gardien. Ce jeune homme en cet estat a eu le bonheur de gagner des Soldats de la Garde,

jusqu'à les porter à étrangler
 son Geolier, ce qui luy ayant
 procuré la liberté, il se retira
 chez une Nation de Maures
 montagnards, qui ont pris les
 armes pour luy. Il fit courir
 quelques Billets dans l'Armée
 de Rumadan son Oncle, qui
 se trouva si abandonné de tou-
 te la Nation, qu'ayant esté
 obligé de fuir du costé de la
 Marine, il a esté pris, & sur le
 champ on luy a coupé la teste.
 Le Neveu a esté remis dans la
 Charge de Bey de feu son Pe-
 re; & tout cela s'est passé si
 heureusement, & en si peu de

244 MERCURE

temps, qu'il n'est arrivé aucun dérangement au commerce.

Je vous ay dit dans le Journal qui regarde l'Ambassadeur de Maroc, & qui est au commencement de ma Lettre, que cet Ambassadeur avoit prié M^r de Cassini d'écrire aux Astronomes de Maroc. Voicy en quels termes il l'a fait.

L E T T R E

DE M^{rs} DE CASSINI,
Astronome de l'Observa-
toire Royal, aux Astrono-
mes de Fez & de Maroc.

L Ambassadeur de vostre
grand Roy, qui pendant le
temps de son sejour en France, a
donné des marques d'esprit & de
sagesse, estant venu à l'Observa-
toire Royal, a considéré la magni-
ficence de ce Bastiment, destiné
aux Observations Astronomiques,
comme un monument éternel de la
protection que nostre grand Mo

X iij

246 MERCURE

parque Louis le Grand, donne aux Sciences les plus sublimes, & les plus utiles à la société humaine.

Il a admiré sa construction singulière, & considéré attentivement les Instrumens & les Machines dont il est fourny, & en a voulu sçavoir distinctement les usages. Il auroit souhaité que vous eussiez les mêmes commoditez d'exercer les talens que vous avez pour l'Astronomie. Il nous assurez que vous en avez des Ecoles nombreuses, & que vous vous assemblez en certain temps de l'année, pour conferer vos Observations, & en tirer des consequences. Vous

GALANT. 247

Êtes dans un climat tout propre pour les observations du Ciel, où elles ont esté cultivées par les plus celebres Astronomes de toute l'Antiquité.

Nous ne considerons pas comme de simples fables les découvertes de Atlas, Roy de Mauritanie, qui ayant inventé la Sphere artificielle, donna sujet aux Poëtes de dire qu'il soutenoit le Ciel, & que dans ce travail, il fut soulagé par Hercules, qui fut son Disciple dans l'Astronomie. Le plus celebre de nos anciens Poëtes heroïques, éleve magnifiquement ce qu'Atlas enseignoit des Eclipses du Soleil & de la Lune, & des constellations des

X iiii

248. MERCURE

Ciel, qu'il fait le sujet des *Cantiques* qui se chantoient sur les instrumens en *Afrique* aux *Festins* des *Princes*, avant l'Empire des *Carthaginois*.

Les plus anciens *Poètes* de la *Grèce*, en reconnoissance de ses belles *Inventions*, ont porté au Ciel les noms de toute la famille d'*Atlas*, les donnant aux *Etoiles* de la plus petite, mais de la plus remarquable constellation, qui est celle des *Pleyades*, dont chaque *Etoile* porte le nom propre de ses *Filles*, telle qu'on le lit encore aujourd'hui dans nos *Catalogues* modernes. On les comptoit ancien-

nement au nombre de sept ; mais ils rapportent qu'il y en eut une qui se cacha dans l'embrasement de Troye ; ce qui peut estre pris pour une Epoque de l'observation de quelques Etoiles fixes , qui se voyent pendant quelque temps , & se rendent ensuite invisibles.

Nous en avons observé plusieurs de nos jours , & je croy que vous en avez observé aussi ; car M. l'Ambassadeur m'assure qu'il y a parmi vous un Astronome qui découvrit il y a trente ans , une nouvelle Etoile , qui s'est depuis vüe tous les ans. Je ne sçay si elle ne seroit point une des trois qui

250 . MERCURE

se font vûes diverses fois en ce siècle
paroisstre & disparoisstre, dans la
constellation du Cigne, ou une dans
le cou de la Baleine, qui depuis que
sicle a esté prise icy plusieurs fois
pour nouvelle, & qu'on a depuis
trouvé qu'elle se cache tous les ans
& retourne au même degré de clar-
té d'onze mois en onze mois, avec
quelque irrégularité.

Je donneray à M. l'Ambassa-
deur quelques exemplaires d'une
Carte qui comprend toutes les
Constellations visibles dans ce cli-
mat de Paris, où cette Etoile est
décrite.

J'y ay aussi marqué deux ob-

GALANT. 251

mins par où sont retournées des Comètes que j'ay observées. Ce sont des endroits du Ciel qui méritent d'estre regardez attentivement de temps en temps, pour voir s'il n'y passe pas d'autres Comètes. Les dernières qu'on a vues icy estoient si petites, qu'elles n'ont esté apperçues que des Astronomes dans les Observations. Nous ne sçavons pas si elles ont esté vues ailleurs.

Les Observations qu'on auroit faites, tant de ces Comètes, que des autres apparences celestes, me seroient tres agreables.

Je prie Mr de la Croix, Interprète du Roy, & Professeur Royal

252 MERCURE

de la Langue Arabe, d'ajouter à la Carte que j'envoie, les éclaircissemens qui seront nécessaires dans vostre Langue. Je prie Dieu de tout mon cœur, de vous donner les plus hautes & les plus importantes-connoissances du Ciel.

Le 21. de ce mois, M^r le Comte de Jerzey, Ambassadeur Extraordinaire d'Angleterre, eut Audience de congé du Roy, où il fut conduit avec les ceremonies accoutumées, par M^r le Comte de Marsan, & par M^r le Comte de Brezéuil, Introduceur des Am-

bassadeurs. Il retourne en Angleterre, parce qu'il y est nommé Secrétaire d'Etat. C'est un homme d'érudition, qui aime les Sciences & les belles Lettres. M^r le Comte de Manchester luy doit succéder.

Les Lettres venuës de Quebec par les derniers Vaisseaux nous ont appris que messire Loüis de Buade, Comte de Frontenac & de Palluau, Gouverneur General de la Nouvelle France, de l'Acadie, de l'Isle de Terre-neuve & Terres qui en dépendent, y mourut le 28. Novembre dernier.

254 MERCURE

en la soixante & dix-huitième année. C'estoit un homme d'un fort grand mérite, qui aimoit les gens de Lettres, & qui par ses manières honnestes s'estoit toujours fait un fort grand nombre d'Amis. Il soutenoit la naissance par toutes sortes de qualitez estimables. Son Ayeul Antoine de Buade, S^r de Frontenac, Baron de Palluau, Capitaine des Chasteaux de S. Germain en Laye, premier Maître d'Hotel du Roy, épousa Anne de Secondat, de laquelle il eut entre autres Roger, Ab-

GALANT. 255

bé d'Obazine, & Henry de
Buade, Comte de Palluau
& de Frontenac, qui d'An-
ne Phelypeaux, Fille de Re-
mond Phelypeaux, Seigneur
d'Herbaud, Tresorier de l'E-
pargne, puis Secretaire d'E-
tat, & de Claude Gobelin, a
laissé Louis de Buade, Comte
de Frontenac, dont je vous ap-
prends la mort. Anne, Veuve
de François d'Espinau, mar-
quis de Saint Luc, Chevalier
du Saint Esprit, & Lieutenant
General au Gouvernement de
Guienne, & Henriette de
Buade, Femme de Henry

256 MERCURE

Louis Habert, Sieur de Montmort, de l'Academie Françoise, mort Doyen des maistres des Requestes.

Le Gouvernement General de la Nouvelle France, qu'avoit feu Mr le Comte de Frontenac, a esté donné à Mr le Chevalier de Callieres, Frere de Mr de Callieres, de l'Academie Françoise, Secretaire du Cabinet, & qui a esté Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire du Roy pour la Paix generale conclue au Chasteau Ruiswick en 1697. Il estoit déjà dans le Pays, &

GALANT: 257

Gouverneur de Montréal, & avoit esté nommé Gouverneur *per interim*, pour succéder à Mr de Frontenac, en cas de mort, en attendant que le Roy eust pourvû à ce Gouvernement.

Messire Louïs Comte de mailly, maréchal de Camp des Armées du Roy, menin de monseigneur le Dauphin, cy-devant mestre de Camp general des Dragons, Seigneur de Rieux, Aubenbray, & autres lieux, est mort icy depuis quelques jours en la trente-huitième année. Son corps a

Avril 1699.

Y

258 MERCURE

esté porté à Nefle en Picardie. Il estoit second Fils de Louïs - Charles , Marquis de Mailly , & de Marguerite de Monchi , marquise de Nefle , & avoit épousé mademoiselle de Sainte Hermine , qui est maintenant Dame d'Atour de Madame la Duchesse de Bourgogne. Mr de Mailly a deux Freres , dont l'un est Archevêque d'Arles , & l'autre Evêque de Laval.

Nous avons perdu l'un des plus excellens hommes de ce siecle , & qui meritoit de vivre aussi longtems que son nom ,

qui a rendu immortel par ses
 beaux Ouvrages. Je parle de
 M^r Racine, Secrétaire du
 Roy, Gentilhomme ordinaire
 de la Maison de Sa Majesté,
 & l'un des quarante de l'Acadé-
 mie Française, mort le 21
 de ce mois, âgé de cinquante
 neuf ans. Ses premières Pie-
 ces de Théâtre, qui furent les
Freres Ennemis, & *Alexandre*,
 firent connoître la beauté de
 son génie, & attendre les
 Chef-d'œuvres qui les ont sui-
 vies. *Andromaque* & *Iphigénie*
 ont tiré des larmes d'un nom-
 bre infin de Spectateurs, par

469 MERCURE

le caractère noble & tendre, qui s'y trouve, & qu'il est presque impossible de pousser plus loin. M' Racine a fini sa carrière pour le Theatre, par la Tragedie de *Phedre*, dont il a dépeint la honteuse passion avec des couleurs si vives, que toute criminelle qu'elle se dit elle même, il la fait paroître digne de pitié, tant il a sçû mêler d'art à la force de ses vers, qui sont d'une grande netteté dans tous ses Ouvrages. Il n'a pas moins bien réüssi dans deux Pieces saintes qu'il nous a données

GALANT: 261

avec des Chœurs, sous les noms d'*Esther* & d'*Athalie*. La place qu'il avoit dans l'Academie des Inscriptions, a esté remplie par M^r Pavillon, de l'Academie Françoise.

M^r le Duc de la Force est mort aussi depuis peu de temps avec tous les sentimens d'un bon Catholique, quoy qu'il soit né dans la Religion prétenduë reformée, & qu'il ait esté des derniers à se convertir. Il estoit petit Neveu du Maréchal de la Force, & laisse pour Fils M^r le Duc de Caumont, qui a épousé la fille

161 MERCURE

unique de M^s de Boissmelet, Président à Mortier au Parlement de Rouen; M^s le Marquis de la Force & M^s le Marquis de Castelnau, avec un quatrième Fils & plusieurs Filles, tant du premier que du second lit. L'une des Filles a épousé M^s le Comte du Roure.

Cette mort a esté suivie de celle de M^s le Marquis d'Esseau, Lieutenant de Roy en Champagne & en Brie, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, & Petit Fils de Madame la Comtesse de Bregi.

GALANT. 263

Je vous envoie le Mandement de M^r l'Archevesque de Cambray, sur la condamnation de son Livre. Si tous ceux qui depuis la naissance de la Foy ont voulu introduire des nouveautez dans l'Eglise avoient eu la même soumission, l'Eglise auroit esté moins troublée par un nombre infini de Novateurs, dont on se souvient à peine des noms de la plus grande partie. Ce que M^r de Cambray vient de faire de si bonne grace, luy doit tenir lieu de merite, & son humilité doit estre exaltée. Voicy les

MERCURE

termes de ce mandement.

FRANÇOIS, par la miséricorde de Dieu & la grace du Saint Siege Apostolique, Archevesque Duc de Cambray, Prince du S. Empire, Comte du Cambresis : Au Clergé Seculier & Regulier de nostre Diocese, Salut & Benediction en nostre Seigneur. Nous nous devons à vous, mes tres chers Freres, sans reserve, puisque nous ne sommes pas à nous, mais au Troupeau qui nous a esté confié: Nos autem servos vestros per Jesum. C'est dans cet esprit que nous nous sentons obligez

GALANT. 265

yez de vous ouvrir nostre cœur, & de continuer à vous faire part de ce qui nous touche, sur le Livre intitulé, Explication des Maximes des Saints, &c. qui en ont esté extraites, par un Bref daté du 12. Mars qui est maintenant répandu partout, & que vous avez vu.

Nous adherons à ce Bref, mes tres-chers Freres, tant pour le texte du Livre, que pour les vingt-trois Propositions, simplement, & absolument, & sans ombre de restriction. Ainsi nous condamnons, tant le Livre que les vingt-trois Propositions, dans la même forme, & avec les mêmes qualifications,

Avril 1699.

Z

266 MERCURE

Simplement, absolument, & sans restriction. De plus, nous défendons sous la même peine à tous les Fidèles de ce Diocèse, de lire & de garder ce Livre.

Nous nous consolerons, mes très chers Freres, de ce qui nous humilie, pourvu que le Ministère de la Parole que nous avons reçu du Seigneur, n'en soit point affoibli, & que nonobstant l'humiliation du Pasteur, le Troupeau croisse en grace devant Dieu

C'est donc de tout nostre cœur que nous vous exhortons, à une soumission sincere, & à une docilité sans reserve, de peur qu'on n'altère

GALANT. 267

insensiblement la simplicité de l'obéissance au S. Siege, dont nous voulons moyennant la grace de Dieu, vous donner l'exemple jusqu'au dernier soupir de nostre vie.

A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un Pasteur à cris de voir estre plus docile que la dernière Brebis du Troupeau & qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission. Je souhaite, mes tres chers Freres que la grace de nostre Seigneur J. C. l'amour de Dieu, & la communication du S. Esprit demeurent avec vous.

FRANÇOIS, Archev. Duc de
Cambrai. Z ij

268 MERCURE

L'Enigme du mois passé avoit esté faite sur un Corbillon d'Oublies. Ceux qui ont trouvé ce mot, sont Mrs de Luffon, Seigneur de Chevrières, ancien Auditeur de la Chambre des Comptes, & M^r de Beloy son Fils: le petit Comte d'Argonne, Seigneur de Saint Berdumont en Nivernois: le marquis d'Aubais de Nismes: Edme Pinot, Imprimeur de Troyes; Honin de Fremecour: la Coste: Louis Heraut: la Ville du College de Louis le Grand: Dumefnil Commis aux Aides: Bar-

GALANT. 269

de l'Hospital du Mans: le
Marquis Bahutier: le Marquis
de Passavosté, & son Amy le
Solitaire de Ponthieu: le Pi-
card de Gentule: Gabrion
Coulon de Bourgogne, & du
Chesne de Picardie: la Tron-
che de Rouen: Lucas de la
rue des Noyers: le Capitaine
du coin de la rue des Bou-
chettes au Fauxbourg S. Ger-
main: le Prince & l'Officier
du Roy de l'Hostel des Ur-
fins: Mademoiselle Javotte
Ogier, du coin de la rue de
Richelieu: M^{rs} P . . . & les deux
amables, avec tant de M^{rs}

Z iij

270 MERCURE

chez le Comte : mademoiselle
de Vaurouge ; & M^e du Patis
d'Argentan : la charmante du
petit Poulet des Galeries du
Louvre : Armande de tous
mois , & sa sœur de la rue des
Noyers : la charmante mi-
gnonne du Cloistre Notre-
Dame : la belle Danseuse de
la rue Michelle Comte , & son
Amant aux cheveux blonds :
la jeune & charmante Brune
de la rue Saint Louis , quartier
des Sciences , & son fidelle
voisin : l'aimable Brune habi-
tante de Marly : la belle Brune
de la rue Saint Honoré , & son

GALANT. 271

**Fidelle Amant : la Commerce
Brunette du pays de Franchise
en Artois : la belle & char-
mante de Javignac de Bor-
deaux : le Spirituel & enjoué
du quartier de la Visitation de
la même Ville, & son Frere
l'Abbé à Paris : l'Abbé des
Hamardieres de Tours, &
l'Abbé Zacharie de Soif-
sons. La Nimphe de Frigalle :
marchand du Cloistre Saint
Benoist : les trois aimables
sœurs en deuil de la même
ruë devant la ruë du Foin : les
plus beaux yeux de la ruë de
Saint Jean de Beauvais ; les**

Z. iiij

272 MERCURE

yeux mourans de la rue de la Harpe, & ses deux aimables Sœurs de la rue Saint Severin: Nanon la Bretonne: la Bonne-mahie: la belle Hostesse de Vernil: le Conseiller Jaloux: le President Médard: le bon Ami de Mademoiselle Barberte.

L'Enigme nouvelle que je vous envoie, servira de diversiffement à vos Amis.

E N I G M E.

J'Elevay jusques aux Cieux
Celle qui me donna l'estre.
Je sens à present un maistre.
Que je rendrois glorieux,

L'Air que je vous envoye doit
 avoir de quoy vous plaire.

AIR NOUVEAU.

Aimez, aimez, Iris, vous
 ne sçauriez mieux faire,

277

yeux

Harpe

Sourcil

Nante

rahi

Vern

le Pre

Ami

bonne

L'

vous

tissen

Jusques aux Cieux
maître donna l'estre
present un maistre
rendrois glorieux

GALANT. 273

Immortel, incomparable,
S'il sçavoit faire valoir
Mon incroyable pouvoir.
Quand je vins à son service,
Je n'avois tache ny vice.
Dés l'abord il m'arracha
La grand' barbe que je porte.
Il faut voir de quelle sorte
De me noircir il tâcha.
Mais admirez son caprice,
M'ayant maltraitée ainsi,
Il veut tout de même aussi
Que les autres je noircisse.
L'Air que je vous en voye doit
avoir de quoy vous plaire.

AIR NOUVEAU.

Aimez, aimez, Iris, vous
ne sçauriez mieux faire,

174 MERCURE

Profitez du Printemps, c'est le
temps des amours :

Qu'attendez vous, puisque vous
sçavez plaire,

Aimez, aimez, on ne plaît pas
toujours.

Comme tous les habits de
Printemps doivent paroître
au premier jour, il seroit
inutile de vous parler des
modes qu'on ne verroit plus
quand vous commencerez à
lire ma Lettre. Ainsi je vous
apprendray le mois prochain
quelles seront les étofes qu'
on portera jusques aux gran-

des chaleurs de l'Esté, de quelle maniere seront les habits, & sur tout les écharpes qui sont aujourd'huy un second habillement pour les Dames, & generalement tout ce qui regarde leur ajustement aussi bien que celuy des hommes. Cet Article ne se bornera pas la parure des hommes, & des femmes, mais il s'étendra generalement sur tout ce qui est sujet à l'Empire de la mode.

Il me reste à vous envoyer la suite de ce que l'Ambassadeur de Maroc a fait pendant

276 MERCURE

tout ce mois, avec tout ce qui
s'est passé à son Audience de
congé, dont je ne suis pas
encore assez bien instruit -
puis que cette Audience ne
vient que d'estre donnée. Le
détail que je vous en donne-
ray, ne sera pas moins curieux
que les précédens; mais com-
me il y a déjà beaucoup de
choses dans cette Lettre sur
cette matière, j'ay cru devoir
réservé le reste pour le mois
prochain. Je suis, Madame,
vostre, &c.

Paris le 30 Mars 1692

REPERE

T A B L E

P Recluse	
Donnet.	2
Vues faites par M ^r l'Evêque de Poitiers.	4
Epistre en Vers sur le Café.	35
Proposition nouvelle sur la cause des Vents.	49
Suite du Journal concernant l'Ambassadeur de Maroc.	57
Patentes données par le Roy de Maroc.	
Lettre Pastorale de M ^r l'Arche-	

T A B L E.

<i>vesque de Paris.</i>	116
<i>Relation exacte de l'Entrée de M^r le Comte de Chamilly, Ambassadeur Extraordinaire de France à Copenhague.</i>	123
<i>Grandesse donnée par le Roy d'Espagne.</i>	167
<i>Honneurs accordez, & Charges données par S. A. S. Monsieur le Duc du Maine</i>	168
<i>Prise de possession de l'Abbaye de la Trappe,</i>	172
<i>Morts</i>	173
<i>Panegyriques des Saints donnez au Public.</i>	177
<i>Situation des affaires de l'Europe.</i>	179

T A B L E

<i>Autre Article de Morts.</i>	209
<i>Mariage.</i>	236
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	238
<i>Revolucion arrivée à Tunis.</i>	240
<i>Lettre de M^r de Cassini, aux As- tronomes de Fez & de Maroc.</i>	245
<i>Audiance de congé de l' Ambassa- deur d' Angleterre.</i>	252
<i>Dernier article de Morts.</i>	253
<i>Mandement de M. l' Archeves- que de Cambray.</i>	263
<i>Enigmes.</i>	268
<i>Article touchant les Modes nou- velles.</i>	273
<i>Article curieux réservé.</i>	275

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
L'Ingrate Iris me fuit & ne
veut plus m'entendre , doit
regarder la page 122.

L'Air , qui commence par ,
Aimez, aimez, Iris , doit
regarder la page 273.

